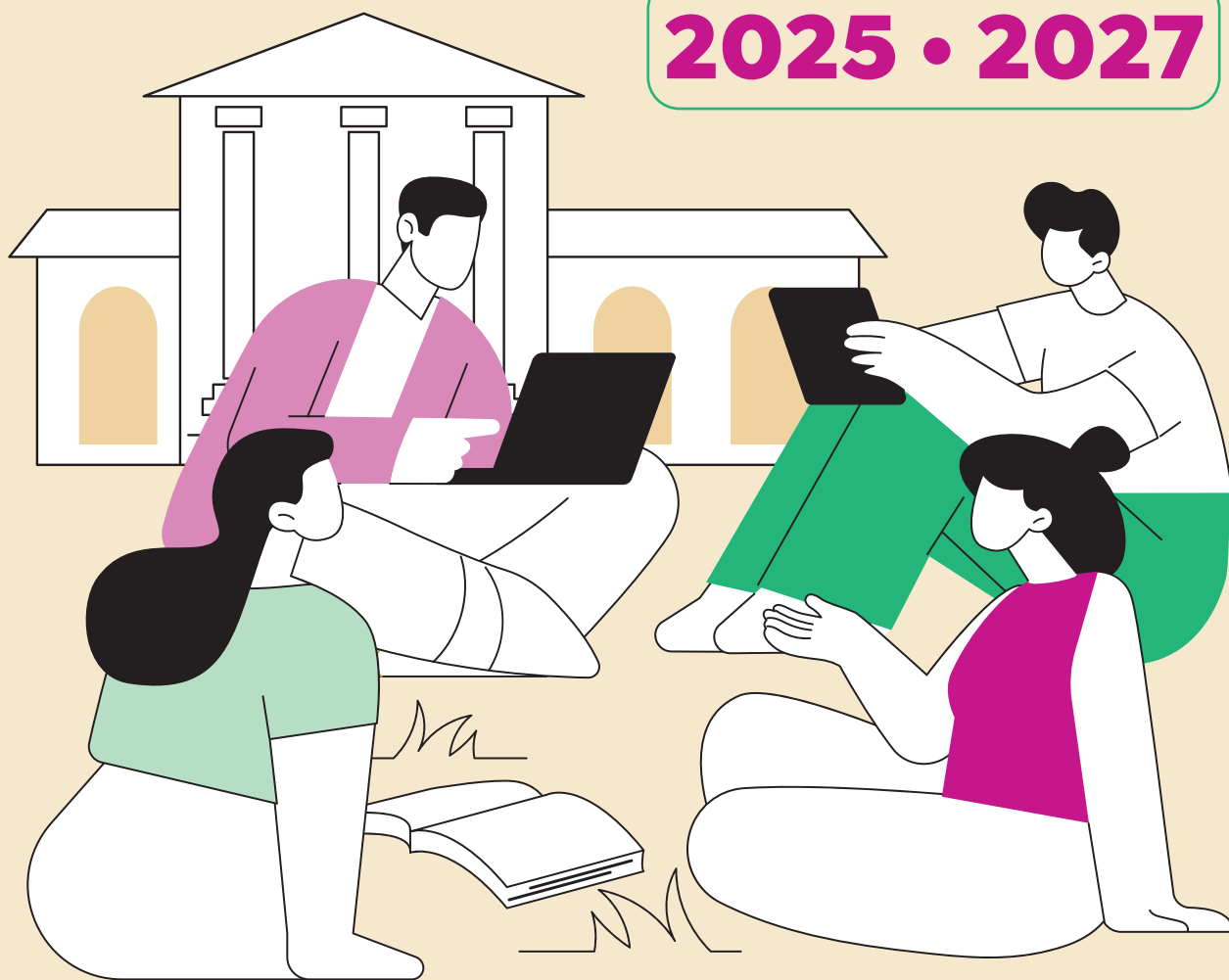




Feuille de route métropolitaine

VIE ÉTUDIANTE

2025 • 2027



Sommaire

1

Chiffres clés enseignement supérieur et vie étudiante (p.3)

- 1.1 Démographie (p.4)
- 1.2 Palmarès (p.5)
- 1.3 Dispositifs du territoire (p.5)

2

Présentation de la démarche (p.6)

- 2.1 Contexte (p.9)
- 2.2 Le rôle des collectivités
territoriales (p.10)
- 2.3 Élaboration de la feuille
de route vie étudiante (p.12)

3

Axes de travail (p.13)

- Logement (p.15)
- Restauration (p.16)
- Mobilités (p.16)
- Culture & loisirs (p.17)
- Sport & santé (p.18)
- Solidarité & inclusion (p.20)
- Formation & insertion (p.21)

4

Les grands objectifs (p.24)

- 4.1 Renforcer l'attractivité
et le rayonnement de la métropole (p.25)
- 4.2 Améliorer les conditions
et le cadre de vie des étudiants (p.26)
- 4.3 Accompagner les parcours d'insertion
et développer le sentiment
d'appartenance (p.26)

5

Plan d'actions 2025-2027 (p.27)

6

Budget (p.64)



1

Chiffres clés enseignement supérieur et vie étudiante



1.1 Démographie

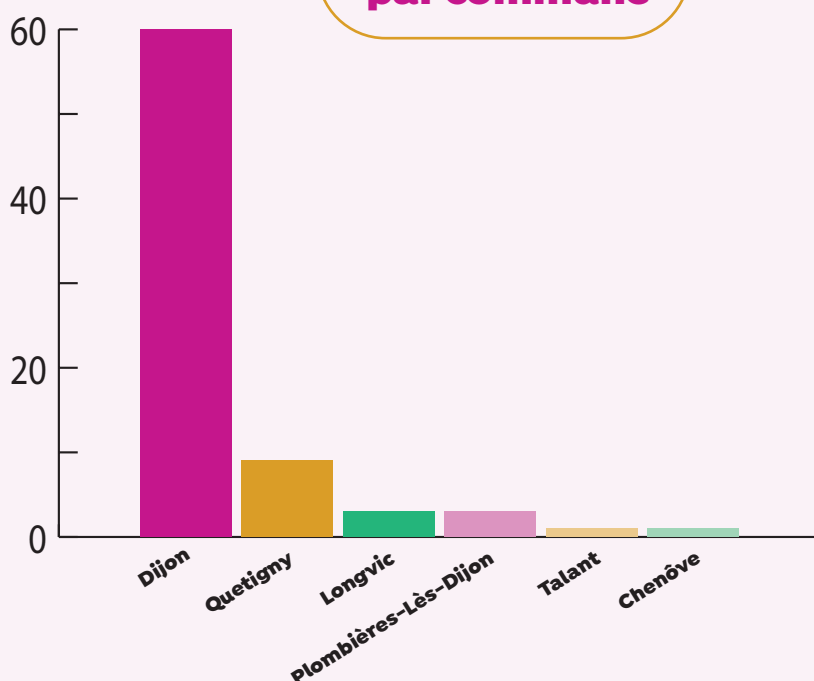
- **40 000 étudiants en 2022** soit 15% de la population de Dijon métropole
- De 2014 à 2020, la Métropole a accueilli **6 000 étudiants** supplémentaires
- **4 000 étudiants internationaux** soit 10% de la population étudiante
- **Plus de 70 établissements** d'enseignement supérieur, publics et privés
- **92,66% des étudiants recommandent Dijon** pour faire ses études (classement l'Etudiant 2024 des meilleures villes étudiantes)
- Pour **un étudiant** qui vient faire ses études supérieures dans l'académie de Dijon, **12 étudiants** partent de cette académie pour faire leurs études supérieures ailleurs (Sies, 2023)
- L'Université Bourgogne Europe dans le **Top 601-700 mondial et 20° au niveau national** (Classement de Shanghai, 2025)

Nombre d'établissements



71

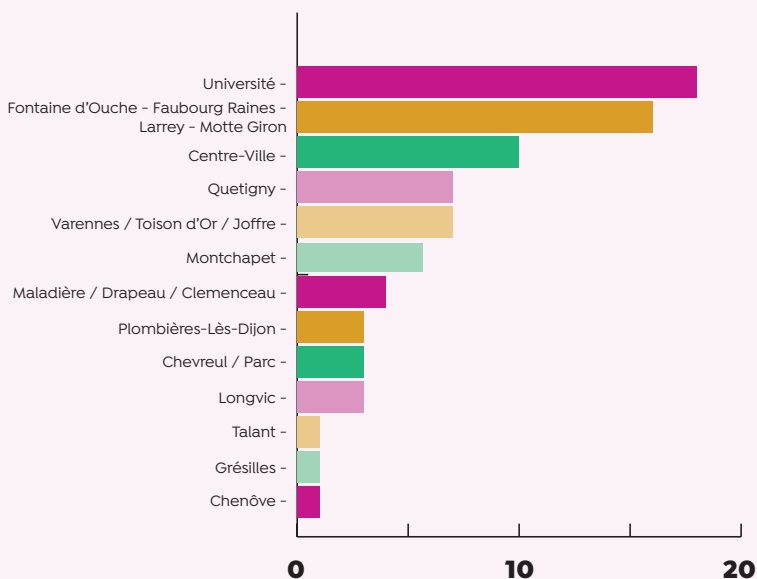
Répartition par commune



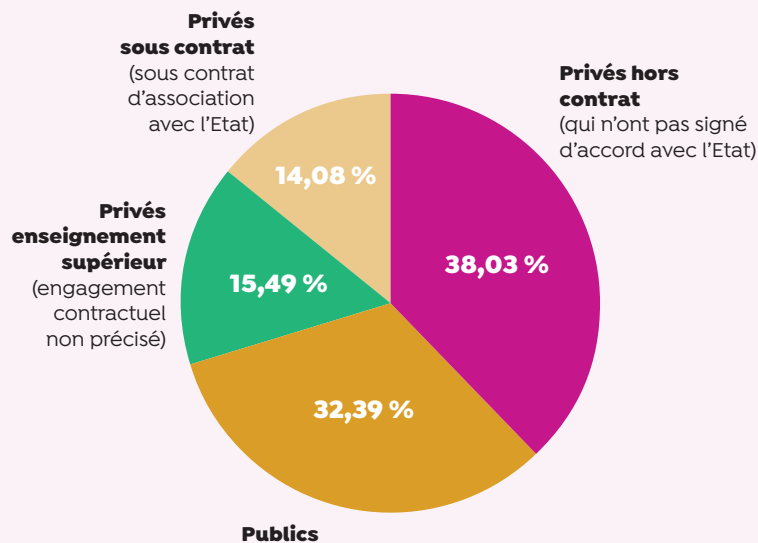
Répartition par domaine d'études



Répartition par quartier

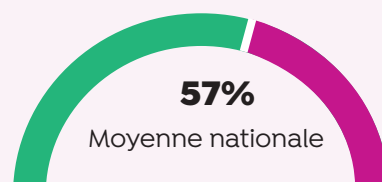
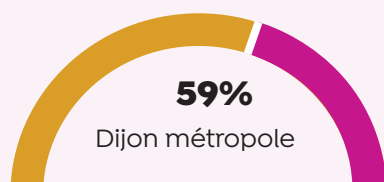


Répartition par type d'établissement



Part des admis post-bac issus de l'académie de Dijon (Voeux Parcoursup 2024, Spallian 2025)

Observer la part des admis issus de la même académie que la formation qu'ils intègrent permet d'appréhender dans quelle mesure l'offre est en adéquation avec la demande locale.



5

1.2 Palmarès



3ÈME

**MEILLEURE VILLE
ÉTUDIANTE DE FRANCE**

parmi les villes de plus de 15 000 étudiants
(classement Figaro 2024)



4ÈME

**MEILLEURE VILLE OÙ
IL FAIT BON ÉTUDIER**

parmi les villes de 20 000 à 40 000 étudiants
(classement l'Étudiant 2025)

1.3 Dispositifs du territoire

- **9 résidences Crous** (Crous, 2024)
- **2 RU, 6 Cafet et 2 Crousty Trucks** (Crous, 2024)
- En lien avec le Crous, **2 épiceries solidaires** existent pour l'ensemble des étudiants dijonnais. (Crous)
- **3 340 logements sociaux** Crous (Crous, 2024)
- **4 résidences étudiantes** labellisée "Habitat étudiant" niveau premium (OTLE, 2025)
- **1 783 places disponibles en résidences étudiantes privées** (OTLE, 2025)
- **4 006 places disponibles en résidences étudiantes publiques** (OTLE, 2025)



2

Présentation de la démarche



INTÉRÊTS ET ENJEUX POUR DIJON MÉTROPOLE

L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation sont des leviers majeurs de l'attractivité et du développement métropolitain. Dans ce cadre la question de la vie étudiante est centrale. On pourrait définir la vie étudiante comme "les besoins et les aspirations de la population étudiante tant en ce qui concerne le déroulement des études que les conditions de vie matérielle, sociale et culturelle de cette population".

Dijon métropole a su déployer des moyens importants pour développer l'offre de formation et ses services auprès des étudiants, lui donnant l'ampleur d'une véritable métropole universitaire et étudiante. De 2014 à 2020, la Métropole a ainsi accueilli 6 000 étudiants supplémentaires et compte aujourd'hui un total de près de 40 000 étudiants.

Depuis plusieurs années, Dijon se classe parmi le top 3 des meilleures villes étudiantes selon Le Figaro (2024). Cette situation conduit Dijon métropole à s'engager toujours davantage dans le soutien des étudiants sur le territoire en leur proposant des services qui répondent au mieux à leurs besoins. Dijon métropole s'engage également à poursuivre le maillage de ses politiques publiques afin d'apporter des réponses dynamiques et adaptées, pour faire de l'étudiant d'aujourd'hui un acteur pleinement engagé dans son territoire, et lui permettre de vivre une expérience qui donne envie de rester ou de revenir.



¹ Article 1^{er} de l'arrêté du 14 février 1989 marquant la création de l'Observatoire national de la vie étudiante sous l'impulsion du ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports

En toile de fond une métropole écologique et solidaire

Dijon métropole est une métropole humaniste, riche d'un patrimoine matériel et immatériel exceptionnel, résolument orientée vers la transition écologique. Cette politique et ces valeurs sont d'ailleurs inscrites au cœur du projet métropolitain 2022-2030. Les enjeux sociétaux et environnementaux font partie intégrante de cette feuille de route. Dijon métropole s'inscrit également dans cette dynamique depuis plus de 20 ans à travers une politique ambitieuse en matière de transition écologique et énergétique (rénovation énergétique des bâtiments, mobilités douces, étude sur la biodiversité, traitement adapté des déchets organiques, événements d'information et de sensibilisation grand public, préservation de l'eau, bus et bennes alimentés à l'hydrogène vert, ...)².

La ville de Dijon et Dijon métropole avaient, à titre d'exemple, été lauréates de l'AMI "territoires d'innovation de grande ambition" (PIA) en 2018 pour leur projet "système alimentaire durable de 2030", gage de reconnaissance de leurs efforts en matière de transition écologique et environnementale. On peut également citer la première station de production et de distribution d'hydrogène vert (inaugurée en juin 2024), visant à alimenter bus et bennes à ordures, innovation au service de la décarbonation du territoire. Dijon s'engage également dans les grands projets européens en faveur de l'innovation. Avec son projet Response de transition énergétique de bâtiments d'un quartier de la Fontaine d'Ouche, Dijon est un modèle européen d'autoconsommation énergétique. En mai 2025, la Commission européenne décerne le label "Ville neutre pour le climat et intelligente" reconnaissant Dijon comme territoire pionnier en matière de transition écologique. La métropole peut s'appuyer sur l'ESR de son territoire pour développer l'innovation, et ce dans divers domaines. Ces forces ont notamment été mises en lumière lors du forum Lady'j Tech, qui avait pour thématique en 2024, "Célébrer les femmes de la Tech : Industrie & International".

En mars 2023, Dijon métropole adopte son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) une opportunité pour le territoire de poursuivre l'ambition de construire collectivement une ville bas carbone désirable, en tenant compte des enjeux économiques et sociaux et tout en s'appuyant sur l'innovation. Dans cette perspective, Dijon

métropole est particulièrement attentive à deux axes forts de sa politique : l'alimentation durable et la préservation de la biodiversité notamment grâce à l'expertise fournie par le Jardin de l'Arquebuse.

Pour mettre en place ces politiques ambitieuses, Dijon métropole peut s'appuyer sur ses capacités en matière d'innovation. A travers son projet OnDijon, Dijon s'illustre comme Smart City et déploie une politique urbaine multisectorielle en matière d'innovation. Plusieurs dispositifs d'accompagnement à l'innovation, l'entrepreneuriat et la création de startups sont par ailleurs présents dans la métropole.

Les établissements d'ESR de la métropole portent également déjà plusieurs initiatives en faveur de la transition climatique (fresque du climat, événements et conférences de sensibilisation, ...). En juin 2025, les espaces verts du campus universitaire ont été labellisés "EcoJardin". Cette labellisation est le fruit d'un travail collectif des établissements du campus Université Bourgogne Europe, Institut Agro Dijon, CROUS, INRAE et Dijon Métropole, témoignant des efforts déployés pour adopter des pratiques respectueuses de l'environnement et s'adapter au changement climatique. "Dijon métropole a lancé au printemps 2025 l'Université populaire du climat et de la biodiversité : un cycle de courtes conférences ouvertes à tous, pour partager les connaissances scientifiques locales dans un esprit de dialogue. Faisant intervenir des chercheurs notamment de l'Université Bourgogne Europe et l'INRAE, le projet vise à mieux comprendre les enjeux environnementaux pour agir. Le Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ) Green City accompagne la transition vers un développement durable et l'adaptation aux nouveaux usages, notamment dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics (bâtiments performants), ainsi que de la production et de la gestion des énergies renouvelables. Porté par l'École Spéciale des Travaux Publics, du bâtiment et de l'industrie (ESTP), le CMQ développe des actions de formation et d'innovation en lien avec les acteurs du territoire et notamment Dijon métropole (Hackaton...)"

Dijon métropole est également riche d'un patrimoine culturel, historique et artistique (label "Ville d'art et d'histoire", double label Unesco, Cité, architecture, musées, balades, ...). De nombreuses visites et événements sont proposés à destination du grand public, incluant les étudiants. Ces valeurs, de transition écologique, de valorisation et de partage du patrimoine matériel et immatériel dijonnais, fondent une identité forte du territoire de Dijon métropole. A l'image des politiques métropolitaines menées, elles trouvent écho dans cette feuille de route. Un certain nombre d'actions répondent à ces enjeux et participent à la valorisation de cette identité territoriale auprès des étudiants.

² <https://www.dijon-metropole.fr/actualites/abecedaire-dune-metropole-ecologique/>

2.1 Contexte

La crise sanitaire du Covid-19 ainsi que le mouvement d'inflation qui touche le logement, l'énergie et les produits alimentaires ont participé à fragiliser les conditions de vie des étudiants qui ont besoin d'un soutien particulier de la part des pouvoirs publics.



Depuis la loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche³ qui inscrit le statut de l'étudiant au cœur de la Stratégie nationale de l'enseignement supérieur (STRANes), la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche n'a cessé de rappeler l'importance de renforcer les politiques de vie étudiante⁴. Au niveau territorial, ce mouvement s'est accompagné de l'élaboration de différents schémas permettant à la fois de dresser des orientations en matière d'enseignement supérieur, de recherche, d'innovation et de vie étudiante mais aussi de renforcer la cohésion entre les différents partenaires du territoire. Ainsi, de multiples dynamiques de travail sont en cours afin de garantir aux étudiants des conditions de vie répondant au mieux à leurs besoins.

LES DIFFÉRENTS SCHÉMAS LOCAUX :

- l'élaboration du nouveau **Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation 2025-2030 (SRESRI)** porté par la Région Bourgogne Franche-Comté et adopté en février 2025, qui a permis de mettre à jour deux enjeux primordiaux concernant la vie étudiante que sont l'amélioration des conditions de vie et la consolidation d'une "expérience étudiante".

- les différentes concertations étudiantes menées dans le cadre du **Schéma Territorial de la Vie Etudiante 2024-2029 (STVE)** impulsé par le Crous BFC, anciennement Université de Bourgogne Franche-Comté, la Région et la Région académique ont permis de récolter leurs attentes sur le logement, la restauration, les transports, le sport, les loisirs et leur insertion professionnelle. Grâce à ces concertations, le Crous a dégagé quatre ambitions en matière de vie étudiante (accueil, intégration ; santé et bien-être ; épanouissement et ouverture ; accès à l'information).

- le **Schéma Directeur de la Vie Etudiante 2025-2029 (SDVE)** porté par l'Etablissement Public Expérimental (EPE) "Université Bourgogne Europe" (UBE) permettra de redéfinir des objectifs plus ambitieux concernant la vie de campus : accueil et solidarité ; conditions de vie ; santé, bien-être et lutte contre la précarité ; sport, culture et campus vert ; soutien et valorisation de la vie associative et de l'engagement étudiant.

- la **Politique Jeunesse "Génération Dijon 2023-2033"** de la ville de Dijon, comportant quatre grandes orientations dont certains axes concernent directement les étudiants comme "l'épanouissement de chaque jeune dans la ville", "faciliter les mobilités actives et durables",...

- le **Contrat Local de Santé (CLS) 2024-2028** piloté par Dijon métropole et l'ARS-BFC, dont deux leviers ciblent spécifiquement la population étudiante : la sensibilisation en santé mentale et la prévention des conduites addictives en milieu festif.

Toutes ces démarches ont en commun de proposer des actions à court et long termes pour améliorer le quotidien des étudiants.

³ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000027735009/c>

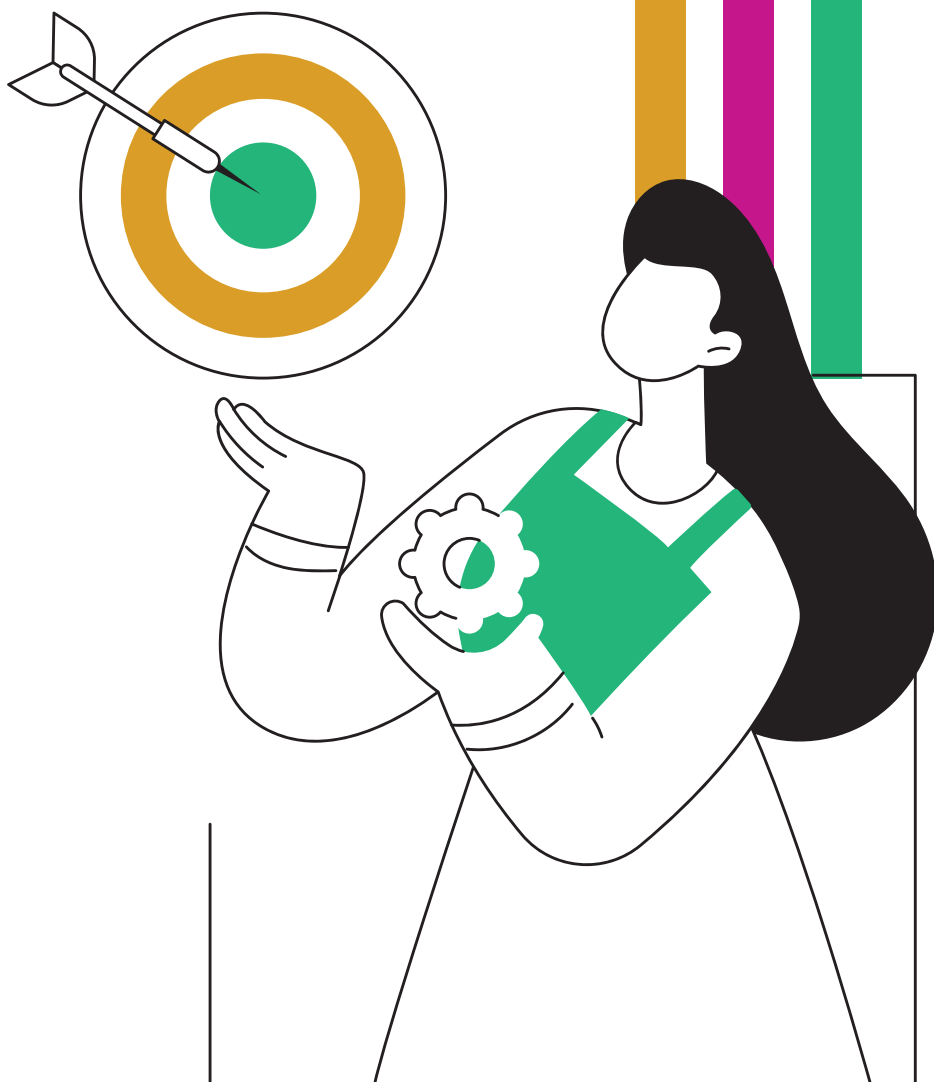
⁴ <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2023-12/rapport-jolion---concertation-sur-la-vie-tudiante-30483.pdf>

2.2 Le rôle des collectivités territoriales

Les enjeux des différents schémas nous rappellent l'importance de prendre en compte l'articulation entre les conditions d'études et les conditions de vie des étudiants afin de favoriser leur épanouissement tout au long de leur parcours dans le supérieur.

Les collectivités territoriales ont un rôle tout particulier à jouer en ce qui concerne les facteurs de réussite non académiques des études. Améliorer le cadre et les conditions de vie des étudiants nécessite également de prendre la mesure des écarts croissants qui existent entre les étudiants et la pluralité des manières de vivre sa "vie étudiante" pour proposer une politique des vies étudiantes inclusive et attentive aux défis que doivent affronter les jeunes aujourd'hui.

10



Présentation de la démarche

La volonté politique, affichée notamment dans le projet métropolitain de rapprocher les enjeux de la vie étudiante et de l'enseignement supérieur et de la recherche ont abouti à la création d'une mission dédiée à la Direction du Développement Economique et de l'Enseignement Supérieur. Cette évolution visait précisément à animer la feuille de route de manière à rendre lisible et coordonner l'ensemble des actions en matière de vie étudiante, en lien avec les partenaires concernés.

Consciente de la richesse de la démarche partenariale, cette feuille de route de la vie étudiante entend s'inscrire dans la ligne directrice dégagée par les différents schémas et notamment par le SDVE. En outre, la feuille de route vie étudiante viendra s'insérer dans le futur Schéma Métropolitain de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SMESRI) de Dijon métropole, attendu pour le printemps 2026. Ce SMESRI donnera les orientations à horizon 2030.

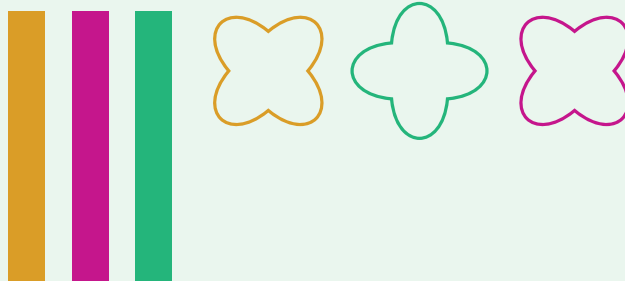
Il en va de même pour d'autres schémas tels que le SRESRI BFC, le STVE et la politique jeunesse "Génération Dijon" de la ville de Dijon, pris en compte par Dijon métropole lors de la rédaction de cette feuille de route vie étudiante.

En élaborant une feuille de route "vie étudiante", Dijon métropole souhaite construire un outil de pilotage des actions de la ville de Dijon et de Dijon métropole en matière de vie étudiante, ce qui est nouveau. La création d'une équipe dédiée Vie étudiante à la Métropole vise précisément à animer la feuille de route de manière à rendre lisible et coordonner l'ensemble des actions dans l'objectif d'une meilleure appropriation par toutes les parties prenantes de l'action dans le domaine menée par les collectivités d'une part, et d'une amélioration continue des actions et le cas échéant leur adaptation pour mieux répondre aux besoins d'autre part.



CETTE FEUILLE DE ROUTE S'APPUIE SUR DIFFÉRENTS DIAGNOSTICS :

- **les données partagées par l'ensemble de l'écosystème** (actions et services offerts aux étudiants par la ville de Dijon, enquête réalisée dans le cadre du STVE, enquêtes nationales : UNEF, FAGE, ...) ;
- **les différents constats dégagés par l'Observatoire Territorial du Logement Etudiant (OTLE) ;**
- **les données recueillies dans le cadre de la cartographie de l'enseignement supérieur à Dijon métropole** réalisée par la Direction du Développement économique et de l'enseignement supérieur et la Direction du numérique ;
- **le rapport de l'auto-saisine du CODEV** sur la politique en matière de liens entre les entreprises et les établissements d'ESR pour garder les étudiants locaux (rapport M3E, 2024) ;
- **l'enquête du Crous BFC** auprès des étudiants dans le cadre du STVE (2024).
- **Un travail complémentaire de benchmark** et d'état des lieux auprès des services de la Ville de Dijon a été mené par Dijon métropole.



2.3 Étapes d'élaboration de la feuille de route métropolitaine vie étudiante

MAI - JUIN 2024

LANCEMENT DE LA DÉMARCHÉ

Analyse documentaire et diagnostic territorial
Réunion de cadrage

MAI 2024

CARTOGRAPHIE ENSUP

Lancement des ateliers de cartographie de l'enseignement supérieur métropolitain

OCTOBRE 2024

CONCERTATION DGD ATTRACTIVITÉ

Retour au CODEV
Présentation de la feuille de route et brainstorming

JANVIER - MAI 2025

CO-CONSTRUCTION AVEC LES SERVICES

Co-construction des fiches actions avec les services de la ville de Dijon et Dijon métropole

JANVIER 2025

CONCERTATION DGD COHÉSION SOCIALE

Présentation de la feuille de route et brainstorming

DÉCEMBRE 2024

RETOUR AU CODEV

Retour suite au rapport de l'autosaisine du CODEV «M3E» (Métropole, étudiant, entreprises)

AVRIL 2025

GROUPE DE TRAVAIL AVEC LES ÉTUDIANTS

Groupe de travail pour repenser le guide pratique pour réussir sa vie étudiante

JUIN 2025

CODIR DG

Présentation de la feuille de route vie étudiante et échanges

JUIN 2025

FINALISATION ET PRÉSENTATION AUX ÉLUS

Présentation aux élus
Derniers ajustements et finalisation de la feuille de route vie étudiante

SEPTEMBRE 2025

MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE VIE ÉTUDIANTE

SEPTEMBRE 2025

CONSEIL MÉTROPOLITAIN
Vote de la feuille de route métropolitaine vie étudiante





Les axes de travail

LES PRIORITÉS D'ACTION

Les étudiants, qui représentent 15% de la population globale de Dijon métropole, bénéficient d'un certain nombre de services déployés par la Ville de Dijon et la Métropole recensés ci-dessous.

Dijon métropole identifie **sept priorités d'action** appuyés sur les domaines déjà identifiés par l'auto-saisine du CODEV et sur la base des diagnostics réalisés par les services concernés.

LOGEMENT
RESTAURATION
MOBILITÉS
CULTURE & LOISIRS
SPORT & SANTÉ
SOLIDARITÉ & INCLUSION
FORMATION & INSERTION



1 LOGEMENT



En janvier 2025, l'offre de logement étudiant représente 4 006 logements en résidences publiques (Crous et conventionnées HLM) et 1 783 logements en résidences étudiantes privées, le restant se situant dans le parc diffus (logements privés) (source OTLE).

À la suite d'un diagnostic réalisé par l'Observatoire Territorial du Logement Etudiant (OTLE), un manque d'environ 1 000 logements sociaux étudiants avait été identifié en mai 2024. La collaboration entre l'OTLE, le Crous et différents acteurs du territoire a permis de mettre en place des projets de densification et de réhabilitation de l'offre de logements sociaux sur le territoire. Au total, ce sont environ 500 logements supplémentaires en résidences publiques qui pourront être proposés à horizon 2030.

Cette démarche permet en partie de pallier le manque de logements sociaux sur le territoire et de proposer une tarification sociale face à la tension globale sur les loyers, à la fois sur le parc diffus et dans les résidences privées, avec une hausse

de 6 à 7,5% entre 2019 et 2023. Ce sont également 1350 logements supplémentaires en résidences privées qui pourront être proposés à horizon 2027 aux étudiants de Dijon métropole.

Concernant le logement des étudiants internationaux, des places sont réservées à ces étudiants dans les logements Crous et une résidence internationale étudiante est gérée par le Centre International d'Etudes Françaises.

Des offres alternatives telles que les colocations à projets solidaires Kaps sont proposées par l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV).

Également, les acteurs du territoire et Dijon métropole œuvrent au développement de la cohabitation intergénérationnelle. Portée par Binôme 21 et la Ville de Dijon, cette initiative vise à réunir sous un même toit un senior de plus de 60 ans et un jeune de moins de 30 ans, favorisant ainsi un échange enrichissant et bénéfique pour les deux parties. En avril 2025, 7 binômes étaient constitués dans le cadre de la cohabitation intergénérationnelle (source Binôme 21). En 2025, en moyenne 10 jeunes sont en attente pour seulement 1 senior accueillant.

2 RESTAURATION

Actuellement, il existe sur le territoire métropolitain : deux restaurants universitaires (RU), six cafétérias et deux Crousty Truck (solution de restauration mobile type food truck) portés par le Crous BFC pour 40 000 étudiants.

Au cours de l'année universitaire 2021-2022, 652 014 repas ont été distribués par le Crous, soit en moyenne 16,7 repas par étudiant. En incluant la vente de snacks et de boissons, ce chiffre atteint 831 256, ce qui représente environ 21,3 repas par étudiant. À titre de comparaison, en 2020-2021, chaque étudiant à Dijon a bénéficié en moyenne de 18,3 repas Crous, contre 27,5 à Amiens, 18,5 à Nancy et 12,5 à Angers⁵. L'offre de restauration est principalement concentrée sur le site du campus universitaire, l'absence de solutions de restauration en centre-ville reste un enjeu.

À Besançon, il y a 5 RU, 8 cafétérias et 1 Crous Truck' pour 23 000 étudiants. Lors d'une rencontre en septembre 2022 entre le préfet et la présidente du CNOUS, cette dernière avait identifié Dijon comme un des trois sites prioritaires d'intervention au niveau national en matière de restauration.

L'offre de restauration est amenée à se développer, avec notamment un nouveau restaurant universitaire entre le bâtiment d'ESEO-ESTP et la Salle d'Examen Médecine à horizon 2028 (production de 1000 repas/jour pour 250 places assises et une zone cafétéria) et la réhabilitation d'une cafétéria "L'auberge" à l'Institut Agro Dijon à horizon 2025-2026 (250 places). Ces deux projets s'inscrivent dans le Contrat Territoire en Actions passé avec la Région Bourgogne Franche-Comté qui permet d'allouer une enveloppe totale de 7 millions d'euros à des projets de restauration et de logement étudiants. Cela permettra de limiter le flux aux heures de pointe sur le campus. D'autres projets sont à l'étude pour développer l'offre de restauration notamment sur le futur campus Sully Santenov et Vatel Academy.

16

3 MOBILITÉS

La métropole dijonnaise propose une offre de mobilité diversifiée à ses habitants et notamment aux étudiants, avec des solutions comme le bus, le tramway, le vélo, le covoiturage ou encore les trottinettes électriques en libre-service.

Chaque année, plus de 92 000 pass 18-25 ans mensuels ou annuels ont été souscrits, dont plus de 54 000 par des étudiants boursiers ou bénéficiaires de dispositifs sociaux (CSS, AME). Néanmoins, selon l'enquête Vie(s) d'étudiant.e.s en Bourgogne-Franche-Comté (Crous BFC, 2022), 41 % d'entre eux souhaitent une réduction du coût des transports (30€ par mois pour les 18-25 ans, 15€ pour les étudiants boursiers).

Ces constats, relayés aussi par certains classements nationaux tels que ceux de l'Étudiant ou de l'UNEF, soulignent une marge de progression en matière de coût et d'accessibilité. Ils renforcent la légitimité des projets engagés par la métropole, qui développe actuellement plusieurs initiatives ambitieuses pour améliorer durablement

la mobilité étudiante et renforcer l'attractivité de son réseau de transport.

D'importants travaux sont en cours pour renforcer l'efficacité du réseau de tramway, notamment via le projet Capatram (juin 2024 – septembre 2025), qui vise à fluidifier la circulation en heures de pointe grâce à l'aménagement d'infrastructures clés. Depuis la mise en service de la première ligne de tramway en septembre 2012, le campus universitaire a été significativement désenclavé, facilitant ainsi les déplacements quotidiens des étudiants et améliorant leur accès aux différents lieux de vie de la métropole. Le tramway constitue aujourd'hui un axe structurant de la mobilité étudiante à Dijon. En mars 2025, François Rebsamen, président de Dijon métropole, a par ailleurs annoncé la création d'une nouvelle ligne, la T3, prévue pour 2030. Ce projet représente une opportunité majeure pour renforcer la desserte du campus et le connecter à de nouvelles centralités, contribuant à une mobilité étudiante toujours plus fluide, durable et accessible.

En outre, Dijon métropole et la Ville de Dijon souhaitent améliorer les moyens d'accéder à Dijon notamment depuis l'aéroport Roissy Charles de Gaulle avec la remise en service d'une liaison ferroviaire directe avec Dijon.

⁵ Source : étude de marché sur la restauration étudiante, du bureau d'études Latitude pour la métropole de Dijon et le Crous (novembre 2023), à partir des rapports d'activité du Crous.

4 CULTURE & LOISIRS

L'offre sportive et culturelle est un des éléments régulièrement mis en avant lorsque l'on évoque les points forts de la métropole et ville de Dijon en matière de vie étudiante.

En termes de culture, le dispositif "CarteCulture" permet aux étudiants de bénéficier de tarifs préférentiels auprès de 22 partenaires culturels et 9 communes de la métropole. Jusqu'en 2020 environ 3500 cartes étaient vendues ; depuis, la moyenne est de 2200 cartes par an avec une légère progression d'année en année. La carte, achetée 5€, et valable durant une année universitaire, permet de bénéficier de tarifs exceptionnels pour les spectacles, le cinéma d'art et d'essai, les festivals, le théâtre, les concerts, les expos, les visites patrimoniales... (spectacles à 5,50€, ou ciné et visites à 3,50€ par exemple).

La Carte Avantage Jeunes, proposée par le CRIJ BFC et soutenue par la Ville de Dijon, apporte une offre complémentaire en matière d'activités. Destinée aux moins de 30 ans, elle permet d'accéder à des tarifs avantageux sur des activités variées (commerces, services, sorties, ...).

Tout au long de l'année, les parcours permanents des musées dijonnais (musée archéologique, musée d'Art sacré, musée des Beaux-Arts, musée Rude et musée de la Vie bourguignonne) sont gratuits.



Chaque automne, ils ouvrent également leurs portes gratuitement aux étudiants durant la "Nuit des étudiants" et invitent pour l'occasion un large éventail de partenaires culturels. Cet événement permet aux étudiants de découvrir les différentes collections de manière interactive et la richesse du tissu culturel du territoire, tout en bénéficiant d'animations variées proposées par des étudiants. Au printemps, la Ville intègre à sa programmation culturelle la Nuit européenne des musées, un événement qui permet aux étudiants de visiter ou revisiter les expositions des musées municipaux, avec des visites guidées, des spectacles et des animations exceptionnelles.

La bibliothèque municipale classée de Dijon est un réseau de 8 bibliothèques, ouvertes à toutes et tous, dont l'inscription est gratuite. Les bibliothèques offrent des places de travail, en particulier à la bibliothèque patrimoniale et d'étude, appréciée pour son cadre atypique et inspirant, ouverte le dimanche après-midi de septembre à juin, en plus de l'accès du mardi au samedi de 11h à 18h en continu, ainsi qu'à la bibliothèque Mansart, proche du campus. Cette ouverture dominicale est complémentaire des horaires d'ouverture étendus du Service Commun de la Documentation. Les collections physiques et numériques peuvent être utiles aux étudiants pour leurs loisirs et leur culture. Les bibliothèques proposent également des ateliers, événements et rencontres, toujours gratuits, qui contribuent aux loisirs et à la découverte culturelle et artistique. Enfin, les très riches et diverses collections patrimoniales peuvent fournir de la matière pour des recherches académiques, tandis que le fonds d'études de plusieurs dizaines de milliers de livres complète l'offre des bibliothèques universitaires. Des visites sont proposées aux enseignants pour présenter ces ressources à leurs promotions. Le réseau des bibliothèques et les services internes accueillent chaque année de très nombreux jeunes en stage, alternance, service civique, leur permettant ainsi un premier pas dans la vie professionnelle.

Les archives accueillent également de nombreux étudiants stagiaires chaque année, ayant une diversité de profil (étudiants de l'ENSAD, Sciences Po Dijon, Ecole nationale des chartes, université, ...). Elles ouvrent plus largement leurs portes à des groupes d'étudiants sur le temps scolaire ou à des associations étudiantes pour la visite commentée des Archives de la ville. Plus largement, elles accueillent des étudiants au quotidien pour leurs recherches en salles de lecture (historiens, carrières d'assistante sociale, architecture, ...).



La Cité internationale de la gastronomie et du vin propose tout au long de l'année une programmation variée et enrichissante dédiée aux jeunes. Parmi ses nombreuses initiatives, elle organise en collaboration avec le chef Bruno Blanchon (Groupe Seb) des cours de cuisine destinés aux étudiants. Ces ateliers, qui permettent de découvrir les secrets de la gastronomie et de perfectionner des techniques culinaires, sont accessibles à un tarif abordable de seulement 4 euros par le biais du mécénat du Groupe Seb à la Cité.

Dijon offre une programmation culturelle d'une grande richesse, avec des événements variés, qui séduisent un large public. Parmi ceux-ci, certains sont particulièrement plébiscités par les étudiants. Le concert de rentrée, Lalalib, événement musical emblématique, marque le début de la saison culturelle chaque année avec des concerts en plein air au cœur du centre-ville. Autre temps fort de la scène musicale dijonnaise, le Golden Coast Festival s'impose comme un incontournable de la scène rap française. En 2024, ce festival a attiré pas moins de 52 000 festivaliers en l'espace de deux jours, dont 54%

étaient âgés de 18 à 24 ans, confirmant son statut de rendez-vous phare pour la jeunesse. Ces événements illustrent parfaitement l'effervescence culturelle de Dijon et sa capacité à fédérer des publics divers autour de moments musicaux forts. Paradoxalement, Dijon ne dispose pas d'un grand événement étudiant fédérateur, capable d'incarner et de dynamiser pleinement la vie étudiante à l'échelle métropolitaine. À Caen, par exemple, le Carnaval étudiant, organisé par une association d'étudiants accompagnés par la Ville de Caen et la préfecture du calvados, réunit plus de 30 000 participants. Metz, de son côté, propose l'événement de sa marque "Metz l'Étudiante", qui combine le 360° festival, des animations et une grande soirée dédiée aux étudiants.

Dijon soutient également, dans le cadre de la convention de partenariat UBE-Ville et Métropole, de grands événements de culture scientifique (proposés au grand public, incluant les étudiants) : la Nuit européenne des chercheurs (plus de 1 900 visiteurs en 2023), l'Experimentarium (plus de 800 visiteurs en 2024)...

18



Plusieurs enquêtes ont montré un lien entre le décrochage sportif chez les jeunes et l'entrée dans l'enseignement supérieur. Pour des questions de santé et de bien-être, il est important de favoriser la pratique sportive des étudiants.

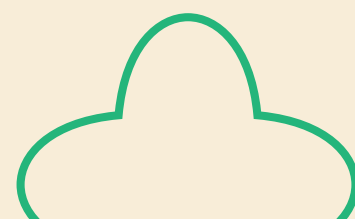
Dijon possède une centaine d'infrastructures sportives accessibles avec une tarification étudiante (piscines, patinoire, salle d'escalade...) et propose un grand nombre d'activités sportives : sport découverte, sport libre, sport loisir, sport handicap, des rendez-vous estivaux... Par exemple, du 6 octobre au 25 mai, la ville de Dijon ouvre certains de ses gymnases en libre accès tous les dimanches matin (accessible aux personnes à mobilité réduite).

Dijon métropole et la ville de Dijon s'engagent fortement pour favoriser l'accès des étudiants au sport. Le soutien aux infrastructures existantes et le développement de nouvelles installations

font partie des priorités afin de répondre à la demande croissante. Par ailleurs, Dijon métropole met en place des partenariats avec les établissements d'enseignement supérieur et les associations sportives étudiantes pour faciliter l'accès aux infrastructures et diversifier l'offre sportive. Par exemple, la Ville de Dijon et Dijon métropole encouragent le développement d'initiatives étudiantes telles que le Running Club "Les Dijonctés", qui réunit près de 300 coureurs dans les rues de la ville. Néanmoins, l'augmentation du nombre d'étudiants accentue fortement la pression sur les équipements sportifs. La création de l'UBE devra permettre de repenser une meilleure mutualisation des espaces sportifs avec les différents acteurs.

⁶ <https://www.echosciences-bfc.fr/communautes/saps-sciences-avec-et-pour-la-societe-ubfc/articles/retour-en-images-de-la-nuit-europeenne-des-chercheur-e-s-2023-a-dijon>

⁷ <https://www.experimentarium.fr/recits-de-visite/lexpe-fait-le-printemps>



En effet, la ville de Dijon encourage la pratique sportive associative en soutenant financièrement et logistiquement de nombreuses associations étudiantes et clubs locaux. Ce soutien se traduit par des subventions, la mise à disposition d'équipements sportifs et l'organisation d'événements sportifs étudiants. De plus, la ville favorise la création de nouvelles associations sportives et encourage la participation des étudiants aux compétitions locales et nationales.

Le SUAPS de l'Université Bourgogne Europe propose également plus d'une cinquantaine de sports aux étudiants dans les installations de la ville et du campus universitaire.

La ville de Dijon accompagne aussi les étudiants sportifs de haut niveau à travers des dispositifs spécifiques. La Team Sport Dijon, mise en place pour soutenir ces jeunes talents, permet aux étudiants-athlètes de concilier leurs études avec leurs ambitions sportives. Ce programme offre un accompagnement adapté incluant l'accès préférentiel aux infrastructures, un suivi individualisé, ainsi qu'un appui financier allant de 500 à 3000 euros pour faciliter leur parcours sportif et universitaire. Grâce à cette initiative, plusieurs étudiants peuvent représenter Dijon dans des compétitions nationales et internationales tout en poursuivant leur formation supérieure.

Dijon métropole et la ville de Dijon considèrent la pratique sportive comme un vecteur essentiel de bien-être et d'inclusion sociale pour les étudiants, c'est pourquoi elles intègrent le sport dans leurs politiques de santé publique et de cohésion sociale.

Les étudiants ont globalement une perception positive de leur santé (66% des étudiantes et 77% des étudiants jugent leur état de santé "satisfaisant" ou "très satisfaisant" selon une enquête de l'OVE en 2023). Toutefois, plusieurs études ont montré qu'une part non négligeable d'entre eux rencontraient des difficultés sur ce plan : renoncement aux soins pour raisons financières (34% des étudiants aurait renoncé au moins une fois à des examens ou soins médicaux en 2023 pour des raisons financières selon l'OVE), mal-être et détresse psychologique accentués depuis la crise sanitaire.

Le Contrat Local de Santé (CLS) de Dijon métropole 2024-2028, piloté par la Métropole et l'Agence Régionale de Santé et fédérant de nombreux acteurs, vient soutenir la stratégie locale en matière de santé. Le diagnostic réalisé en amont a permis de réaffirmer certains enjeux centraux : l'accès aux droits et aux soins, la santé mentale, la santé des enfants et des jeunes, la santé environnement et la coordination - ingénierie. Concernant les étudiants spécifiquement, le CLS met en avant deux leviers principaux : la sensibilisation en santé mentale et la prévention des conduites addictives en milieu festif. Le besoin d'apporter de la lisibilité sur les dispositifs de santé du territoire en faveur des étudiants a également été identifié comme un sujet à investir.

Par ailleurs, en 2024 la Ville de Dijon apporte un soutien financier à plusieurs initiatives portées par des acteurs locaux permettant de renforcer les actions de prévention auprès des étudiants (ex : interventions d'Avenir Santé) et faciliter l'accès à un accompagnement psychologique (ex : dispositif Happsyligne du Crous, Centre de consultations Area).



6 SOLIDARITÉ & INCLUSION



Dans son projet métropolitain, la métropole a réaffirmé le soin porté par les deux collectivités dans la mise en place d'une politique sociale et solidaire. Il s'agit d'être attentif aux plus fragiles, prévenir des difficultés, permettre un égal accès de ses services à tous et accompagner l'accès aux droits.

La ville propose des bourses municipales allant de 500 à 1000€ pour les plus modestes, en échange de 12 heures d'action citoyenne dans une des associations labellisées par la ville de Dijon. En 2024, 318 étudiants ont pu bénéficier de cette bourse (20 bourses de 1000 euros, 40 bourses de 750 euros, 40 bourses de 650 euros et 218 bourses de 500 euros).

Des dispositifs comme le Fonds de solidarité pour le logement (FSL) sont déployés : prise en charge des dépôts de garantie, des équipements de première nécessité, assurance et premiers mois de loyer (versement d'un montant maximum de 30 euros pour l'installation d'une box internet et de 160 euros pour couvrir l'assurance locative...).

Des aides régionales existent également pour les étudiants à statut particulier, tels que les sportifs de haut niveau : Aide régionale individuelle (ARI) : pour les athlètes de haut niveau, pour les aider dans leur projet sportif et de formation (scolaire, universitaire ou professionnelle).

La métropole travaille en étroite collaboration avec le Crous, pourvoyeur d'aides sociales, numériques et financières aux étudiants et participe à ses différents événements de sensibilisation.

La Ville subventionne également des initiatives solidaires portées par des établissements d'enseignement supérieur ou des associations comme l'épicerie solidaire mise en place par la Febia ou la Commission Solidarité Étudiante de l'UBE.

Dijon fait également partie de l'expérimentation nationale "Territoires zéro non-recours" initiant une politique d'aller-vers afin de faciliter l'accès aux droits. Chaque étudiant peut ainsi être informé dans les points d'accès aux droits, les plus proches de son lieu de résidence.

Une convention Amacod Tour a été signée avec douze établissements d'enseignement supérieur et le Crous en mars 2023 pour lutter contre toutes formes de discriminations et Violences



et harcèlements sexistes et sexuels (VHSS), comprenant deux volets : mise en place d'une cellule d'écoute et de recueil de la parole dans les établissements, formation de sensibilisation et de signalement des personnels aux situations de discrimination.

En matière d'inclusion et de handicap, du 2 au 8 décembre 2024, la Ville organisait la deuxième édition de la Semaine dijonnaise des handicaps et proposait des activités ludiques et culturelles afin de sensibiliser au handicap. En association avec l'Office municipal du sport, la ville de Dijon renseigne sur les différentes associations et clubs sportifs proposant des activités para sports ; des stages sportifs pendant les vacances scolaires sont également proposés. Une aide financière est également possible pour les personnes en situation de handicap pour les aider à payer leur inscription dans un club sportif. La politique de la ville en matière d'accessibilité (événements culturels et musicaux, "Picto Access", arrêts de bus...) va permettre à Dijon de candidater au concours européen "Access city award".

Enfin, une attention particulière est portée à l'accueil et l'intégration des étudiants étrangers sur le territoire. Un accueil institutionnel est proposé au début de chaque semestre pour les accueillir, ce qui représente environ 400 participants en octobre et 150 à 200 en février pour un total de 4000 étudiants étrangers sur le territoire. La Métropole soutient également l'association ESN InsiDijon et ses 200 adhérents afin de leur permettre de mener des actions de sensibilisation à la mobilité internationale, ou encore des visites guidées de la ville. Tout au long de l'année, la Ville est également susceptible d'accueillir des délégations d'étudiants étrangers. Un soutien est également apporté au campus de Sciences Po' Dijon : un soutien aux projets collectifs et aux associations étudiantes dont les projets portent sur des problématiques européennes ou internationales, deux bourses universitaires pour des étudiants étrangers pour un montant total de 27 000 euros par an. La Ville permet aussi, grâce à une subvention, la mise en place de stages étudiants inter-CHU entre la faculté de médecine de Lomé au Togo et la faculté de médecine de Dijon.



FORMATION & INSERTION



La Ville de Dijon et Dijon métropole ont pour souhait de favoriser l'insertion des jeunes et de leur donner envie de se diriger vers les emplois de la fonction publique territoriale. En effet, un large panel de plus de 250 métiers sont représentés (allant de cuisinier, ingénieur architecte en passant par la mission de développement durable jusqu'au tourisme). Cet engagement s'inscrit également dans une logique plus large de meilleure connaissance du tissu économique local et de valorisation des nombreuses initiatives mises en place pour renforcer le recrutement au sein des différentes filières de la Métropole



775 formations dénombrées,
(classement L'Etudiant 2024)



Plus de 70 établissements d'enseignement supérieur, publics et privés



16 000 établissements employeurs



100 000 emplois
dans le secteur privé (Urssaf, RegarsUR
Dijon Métropole, Juin 2025)



6,2% de chômage au troisième trimestre 2024 sur la zone d'emploi de Dijon (Insee).

Dijon métropole apporte son soutien à différents Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ), structures innovantes qui fédèrent les acteurs économiques, institutionnels et de la formation afin de répondre aux besoins en qualifications et en montée en compétences du territoire, en lien avec ses filières d'excellence. Des synergies sont ainsi créées avec le CMQ Green City, centré sur la transition écologique, et le CMQ Goût, Alimentation & Tourisme, en lien avec le rayonnement gastronomique et la politique de transition alimentaire du territoire. Ce soutien s'inscrit également dans une dynamique plus large portée par la Métropole, à travers des initiatives telles que le Hub Emploi Santé, le soutien à Créativ, les partenariats avec Numeum ou encore l'organisation du Forum du Numérique, autant d'actions qui favorisent l'insertion professionnelle et l'adaptation des compétences aux mutations économiques.

Dijon métropole et la Ville de Dijon participent chaque année à des forums étudiants dédiés à l'orientation et l'information des étudiants comme par exemple Studyrama, le Salon de l'Etudiant ou Apprentissimo qui rassemblent chacun près de 15 000 visiteurs.

Dijon possède un écosystème riche pour accompagner les jeunes dans leur projet entrepreneurial. On compte un certain nombre d'incubateurs et d'accélérateurs locaux : DECA BFC, « PMT Propulseur », l'incubateur le T, l'entrepreneurial Garden de BSB, le Village by CA. Les étudiants peuvent également s'appuyer sur des pôles et des réseaux : pôle PEPITE BFC, le pôle universitaire d'innovation BFC, Agronov, Santenov, le réseau Entreprendre... Enfin, le territoire métropolitain compte 5 Fablab : FabLab 21 de Dijon Métropole, KelleFabrik, L'Abscisse, le lab de l'ESADD, le Fablab Polytech. Différents événements permettent également de promouvoir l'entrepreneuriat sur le territoire : LAdijTech, Créer demain, hackatons... La dynamique lancée par l'événement L'Audace d'entreprendre doit également permettre aux acteurs du territoire de pérenniser un événement en faveur de l'entrepreneuriat étudiant.

Si des progrès ont été réalisés, l'insertion professionnelle des étudiants demeure un axe d'amélioration. En effet, dans les classements nationaux des villes étudiantes, l'emploi est souvent identifié comme un aspect à renforcer.





Fort de ce diagnostic et en mettant en parallèle les ambitions de Dijon métropole pour les étudiants, 23 fiches actions ont été dégagées. L'ambition ici est de continuer à faire de Dijon une destination attractive et offrant un cadre de vie propice à la réussite des étudiants.

Elles viennent en prolongement des actions fortes et déjà engagées pour ce public par Dijon métropole et la ville de Dijon tout en développant de nouveaux dispositifs. Les fiches actions s'articulent autour des objectifs suivants :

1. Renforcer l'attractivité et le rayonnement de la métropole,

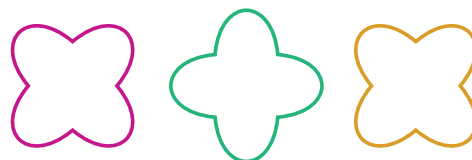
2. Améliorer les conditions et le cadre de vie des étudiants,

3. Accompagner les parcours d'insertion et favoriser l'ancrage sur le territoire.

Des leviers d'action sont proposés sur ces sujets, pour la période 2025-2027.

La feuille de route proposée conserve un caractère évolutif afin de rester ouverte aux futures opportunités. Elle a vocation à évoluer dans le temps et à être enrichie en lien avec les projets émergents et les dynamiques du territoire. Sa mise en œuvre pourra également favoriser l'émergence de nouveaux dispositifs ou nourrir de nouveaux sujets.

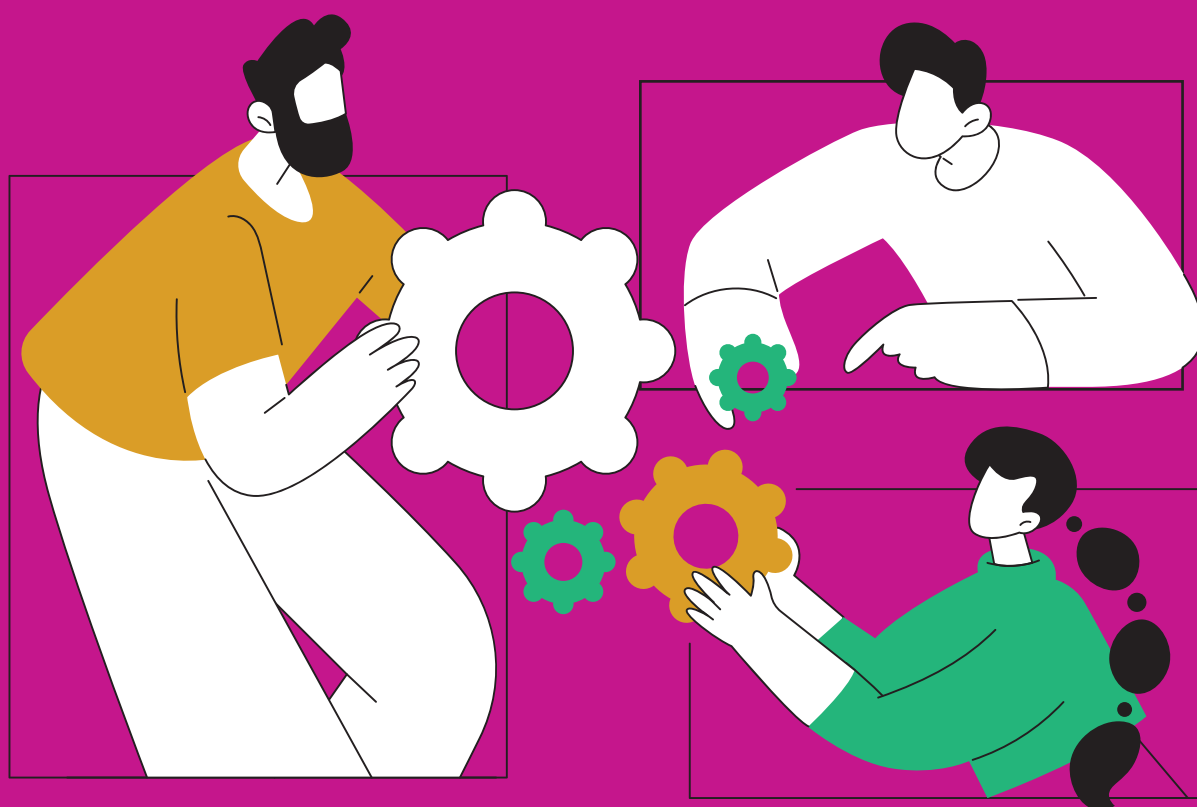
Ainsi, cette feuille de route est amenée à évoluer en fonction des contributions des acteurs et des perspectives d'amélioration qui se présenteront.





4

Les grands objectifs



LES GRANDS OBJECTIFS

4 000 étudiants supplémentaires sont attendus en 2030, selon les projections Insee, cet horizon amène à engager une réflexion et à prendre de nouvelles dispositions autour d'une meilleure mutualisation, organisation et évolution des infrastructures et des dispositifs à destination des étudiants.

Trois grands objectifs stratégiques ont été dégagés desquels découlent 23 pistes d'actions concrètes.

4.1 Renforcer l'attractivité et le rayonnement de la métropole

Dijon est reconnue comme une métropole dynamique et accueillante, à taille humaine, qui réunit les conditions idéales pour mener à bien ses études.

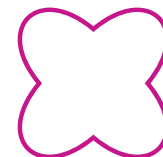
En témoigne sa très bonne position chaque année dans les classements des villes étudiantes. Les efforts mis en place par la Ville, la Métropole ainsi que le monde de l'enseignement supérieur doivent être accentués afin d'être toujours une destination de choix pour les étudiants régionaux, nationaux et internationaux. Les établissements d'ESR et notamment l'UBE constituent un atout essentiel du territoire en matière d'attractivité.

Les partenariats à l'étranger entretenus par la Ville de Dijon depuis les années 1950 et largement dynamisés aujourd'hui, favorisent les projets internationaux et la mobilité des étudiants.

La qualité de vie est un marqueur fort de l'attractivité du territoire ; l'identité territoriale déclinée à travers la marque Nous sommes Dijon Bourgogne qui valorise les projets et les politiques menées autour d'une signature commune d'une métropole "Audacieuse, Epicurienne et Authentique", sont autant d'atouts pour attirer les étudiants et en faire de futurs ambassadeurs du territoire.

Rendre visible les offres de services et les dispositifs du territoire participe directement à l'attractivité d'un territoire. Pour les étudiants, qu'ils soient nouvellement arrivés ou en cours de parcours, il est essentiel de pouvoir identifier rapidement les ressources disponibles : logement, santé, accompagnement social, culture, mobilité, vie associative, etc. En renforçant la visibilité des dispositifs, Dijon peut ainsi se démarquer davantage dans un contexte concurrentiel entre villes universitaires, et consolider sa position comme métropole de choix pour les étudiants, en France comme à l'international.





4.2 Améliorer les conditions et le cadre de vie des étudiants

Une métropole qui propose un cadre de vie stimulant, propice aux études et garantissant les conditions de leur réussite sur le territoire.

En effet, selon l'enquête Vie(s) d'étudiant.e.s en BFC (Crous BFC, 2022) 88% des étudiants déclarent apprécier le cadre de vie au sein de leur ville d'études actuelle et 61% s'estiment épanouis dans leur vie d'étudiant. Les étudiants interrogés pour le classement l'Etudiant 2024 des meilleures villes étudiantes recommandent à 92,66% Dijon pour faire ses études.

Néanmoins, les étudiants expriment également les difficultés qu'ils peuvent avoir à supporter les coûts inhérents à leur vie quotidienne : 76% des étudiants dijonnais trouvent les loyers trop élevés et 47% souhaiteraient une réduction des coûts des transports pour les étudiants (enquête Vie(s) d'étudiant.e.s en BFC, Crous BFC 2022).

Comme chaque année, l'UNEF (Union Nationale des Etudiants de France) dévoile son classement du coût de la vie étudiante, à Dijon il s'élève à 1 091,25€ par mois en 2024, avec une augmentation de 3,55% comparativement à l'année précédente. Elle se positionne à la 31ème place parmi les 47 villes sondées.

Améliorer ces classements suppose de défendre une stratégie holistique qui permette de renforcer le cadre de vie : favoriser l'accès à un logement à un tarif accessible, développer l'offre de restauration, lutter contre la précarité étudiante, faciliter l'usage des mobilités douces, améliorer l'accès à l'offre culturelle et aux équipements sportifs, valoriser l'engagement associatif et citoyen. L'ensemble de ces axes constitue des réponses concrètes pour faire du cadre de vie des études un objectif d'amélioration continue pour répondre aux besoins des étudiants.

26

4.3 Accompagner les parcours d'insertion et développer le sentiment d'appartenance

Dijon métropole ambitionne d'être un territoire d'accueil mais aussi un territoire d'avenir pour ses étudiants. La capacité de cette dernière à proposer des parcours de réussite intégrant toutes les dimensions de la vie étudiante est un levier majeur pour développer leur sentiment d'appartenance.

Si Dijon métropole est devenue un territoire attractif dans le concert des grandes métropoles, il reste essentiel de renforcer l'accompagnement des étudiants dans leurs différents parcours d'insertion : insertion professionnelle bien sûr, mais aussi insertion sociale, culturelle, associative et citoyenne.

Les enjeux humains et environnementaux, sujets d'attractivité en ce qui concerne la destination d'étude, sont au cœur des transformations de la métropole dijonnaise qui mène une politique de transition climatique du territoire ambitieuse et qui soutient fortement les actions de sensibilisation des étudiants.

L'ambition est également d'assurer la continuité études-emploi/insertion professionnelle sur le territoire afin de faciliter le recrutement par les entreprises et l'insertion des jeunes diplômés sur le territoire. Des efforts sont également à réaliser au niveau du tissu économique, en matière de dynamisme pour le recrutement, comme en matière d'une meilleure connaissance du tissu économique des étudiants.

La croissance du nombre d'étudiants selon les projections de l'Insee nécessite de poursuivre le développement de son offre de services pour donner envie aux étudiants de s'installer durablement dans la métropole. Le taux de migration des néo-bacheliers de l'académie de Dijon est de -12%, ce qui veut dire que pour un étudiant qui vient faire sa 1ère année dans l'académie de Dijon, 12 étudiants partent de cette académie pour faire leur 1ère année ailleurs. Au niveau de Dijon métropole, 59% des étudiants admis post-bac dans un établissement d'enseignement supérieur sont issus de l'académie de Dijon. Ces taux de migration et de mobilité rappellent l'importance d'agir pour mieux retenir les talents formés localement. La capacité d'un territoire à proposer des parcours de réussite intégrant toutes les dimensions de la vie étudiante est un levier majeur d'ancrage durable.

5 PLAN D'ACTIONS 2025-2027

Les 23 fiches actions présentées ci-dessous suivent une structure homogène.

Ces fiches ont été élaborées en collaboration avec les services de la Ville et de la Métropole, afin de garantir une approche partagée et opérationnelle. Chacune est rattachée à l'un des trois axes stratégiques, identifié par un code couleur. Les fiches actions ont vocation à être enrichies et actualisées au fil du temps.

UNE ACTION TRANSVERSALE

Coordonner l'action des services Ville et Métropole en matière de vie étudiante

AXE 1

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ET LE RAYONNEMENT DE LA MÉTROPOLE

- 1.1** Permettre la découverte du patrimoine matériel et immatériel
- 1.2** Rendre plus visible l'offre de services de la ville et de la métropole aux étudiants
- 1.3** Développer un volet dédié aux étudiants dans l'application OnDijon
- 1.4** Être présents sur les différents événements clés relatifs à la vie étudiante (rentrée, forum d'orientation...)
- 1.5** Renforcer l'accueil des étudiants internationaux et leur intégration
- 1.6** Améliorer l'offre d'accès aux événements festifs et culturels pour les étudiants internationaux
- 1.7** Alimenter un réseau d'étudiants ambassadeurs et d'alumni

AXE 2

AMÉLIORER LES CONDITIONS ET LE CADRE DE VIE DES ÉTUDIANTS

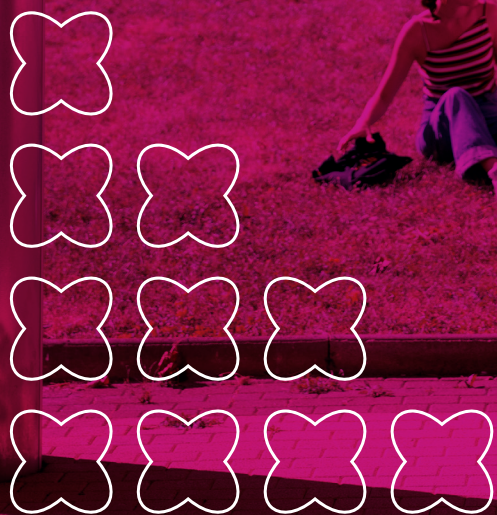
- 2.1** Développer l'offre de logements pour les étudiants à tarif préférentiel
- 2.2** Assurer une offre de restauration étudiante suffisante face aux flux, répartie sur le territoire et financièrement accessible à tous
- 2.3** Favoriser une alimentation saine et durable chez les étudiants
- 2.4** Favoriser les mobilités durables
- 2.5** Enrichir le dispositif de la CarteCulture
- 2.6** Renforcer l'accessibilité aux infrastructures sportives
- 2.7** Améliorer la santé des étudiants
- 2.8** Lutter contre la précarité étudiante
- 2.9** Lutter contre les inégalités, les discriminations et les VHSS
- 2.10** Renforcer la politique d'inclusion à l'égard des étudiants à besoins spécifiques

AXE 3

ACCOMPAGNER LES PARCOURS D'INSERTION ET DÉVELOPPER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE

- 3.1** Encourager l'engagement étudiant dans la transition climatique
- 3.2** Valoriser l'engagement associatif et citoyen des étudiants
- 3.3** Permettre aux étudiants de devenir les acteurs de demain en soutenant et en promouvant l'entrepreneuriat étudiant
- 3.4** Faciliter l'insertion locale des doctorants et de leurs familles
- 3.5** Permettre aux jeunes talents de se former et être embauchés au sein des collectivités locales
- 3.6** Encourager la rencontre entre étudiants et entreprises locales

Action transversale



Coordonner l'action des services Ville et Métropole en matière de vie étudiante



DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Historiquement, les enjeux de vie étudiante sont adossés à la politique jeunesse portée par les services de la Ville de Dijon. La volonté politique, affichée notamment dans le projet métropolitain, de rapprocher les enjeux de la vie étudiante avec l'enseignement supérieur et de la recherche ont abouti à la création d'une mission dédiée à la Direction du Développement Economique et de l'Enseignement Supérieur. Ce pôle a pour missions d'améliorer l'attractivité étudiante de la métropole mais également d'améliorer le taux de rétention des étudiants en assurant des conditions idéales pour mener à bien leurs études.

Pour se faire, la mission ESR et VE doit travailler en collaboration étroite avec les autres services des deux collectivités en s'assurant que la politique vie étudiante de la Métropole s'articule avec l'ensemble des politiques publiques sectorielles portées par les élus dont les actions sont destinées aux jeunes et particulièrement aux étudiants, telles que les politiques sportive, culturelle, sociale, de santé...

La présente feuille de route Vie Etudiante a pour objectif de fixer un guide pour l'action commune des différents services sur les questions liées à la vie étudiante. Cela permet d'assurer une meilleure collaboration des services ainsi qu'une cohérence des actions et du message politique porté.



OBJECTIFS

- Adopter une vision holistique de l'action des services de la ville de Dijon et Dijon métropole en matière de vie étudiante
- S'assurer de la continuité et de l'exhaustivité des services proposés aux étudiants



PLAN D'ACTIONS

→ Poursuivre des actions déjà amorcées :

- **Action 1 :** Recenser régulièrement les actions portées par les services en faveur des étudiants
- **Action 2 :** Coordonner et soutenir les politiques publiques sectorielles portées par les services impliqués dans la vie étudiante
- **Action 3 :** Faire le lien si nécessaire entre les services et l'écosystème de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante
- **Action 4 :** Mobiliser les services lorsque leur expertise est requise

→ Engager de nouvelles actions :

- **Action 5 :** Créer des instances de partage et d'échange pour les services qui œuvrent pour la vie étudiante une à deux fois par an
- **Action 6 :** Piloter la feuille de route : faire le point d'avancement des actions menées et faire un bilan d'évaluation continu et partagé
- **Action 7 :** Réunir une fois par an les élus concernés afin de présenter le bilan évaluatif et de partager les orientations prioritaires

CIBLES

Services municipaux et métropolitains

INDICATEURS

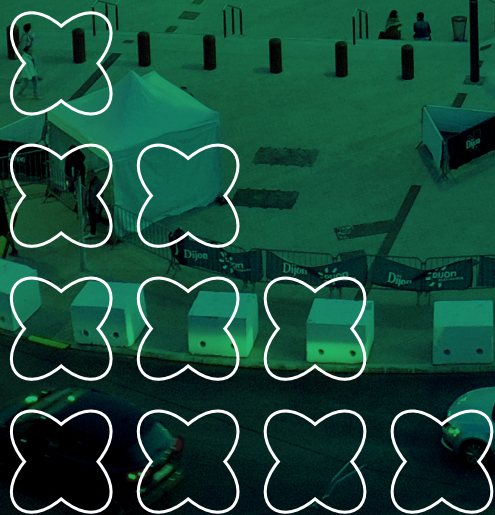
Nombre de rencontres effectuées entre services sur la vie étudiante, nombre de personnes présentes aux réunions

PILOTES

Mission Enseignement supérieur et recherche de Dijon métropole, Ville de Dijon

Axe 1

Renforcer l'attractivité et le rayonnement de la métropole



1.1 : Permettre la découverte du patrimoine matériel et immatériel



DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Capitale de Bourgogne, Dijon offre un cadre de vie riche d'un patrimoine historique et culturel. Labellisée Ville d'art et d'histoire, elle possède un site patrimonial remarquable de 97 ha, riche de plus de 200 monuments historiques, que la piétonnisation a rendu particulièrement agréable à parcourir. Ce patrimoine est notamment mis en valeur à travers les expositions permanente et temporaires du I204 - Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine. Le label Ville d'art et d'histoire, actuellement en cours de renouvellement identifie les étudiants comme l'un des publics cibles parmi les objectifs à atteindre pour la période 2025-2035.

La ville de Dijon participe en outre à la valorisation de deux biens reconnus par l'Unesco : les Climats du vignoble de Bourgogne, paysage inscrit au Patrimoine mondial, dans lequel s'inscrit le centre historique de Dijon, et le Repas gastronomique des Français, patrimoine culturel immatériel de l'humanité présenté au sein de la Cité internationale de la gastronomie et du vin. La ville de Dijon et l'Office de tourisme Dijon Bourgogne mettent en place de nombreuses activités pour valoriser ce patrimoine aux multiples facettes : visites guidées, parcours de découverte (parcours de la Chouette), découverte du panorama de la ville depuis la Tour Philippe le Bon, expositions et animations à la découverte du patrimoine gastronomique et viticole, accès gratuit à l'ensemble des musées ainsi qu'aux archives et bibliothèques municipales...

Des événements sont également organisés à destination des étudiants : Nuit des musées, ateliers culinaires spécial étudiants à la Cité (médiatrices, chef Bruno) et un concert de rentrée. Les archives municipales accueillent également chaque année plus de 1 700 jeunes (élèves et étudiants). L'enquête en ligne menée à l'occasion de l'élaboration du STVE a montré que 88% des étudiants interrogés déclarent apprécier le cadre de vie au sein de leur ville d'études. Les étudiants interrogés pour le classement l'Étudiant 2024 des meilleures villes étudiantes recommandent à 92,66% Dijon pour faire ses études.

La structuration du campus, tel un campus "à l'américaine", a été pensée comme un espace de collaboration entre les acteurs de l'enseignement supérieur et comme un espace agréable à fréquenter, piéton et végétalisé. Cette concentration géographique s'accompagne également d'une concentration de l'offre de logements autour du campus ce qui entretient la vie de quartier. La construction du tramway en 2012 a permis de faciliter la liaison entre le campus et le centre-ville, appuyé par un réseau de bus toujours plus étendu.

Il est important que les étudiants puissent découvrir les musées et le patrimoine dijonnais en renforçant l'ouverture du campus universitaire sur la ville.



OBJECTIFS

- Donner les moyens aux étudiants de découvrir le patrimoine matériel et immatériel de Dijon
- Favoriser l'épanouissement et l'ancrage des étudiants dans leur lieu de vie



PLAN D'ACTIONS

→ Poursuivre des actions déjà amorcées :

- **Action 1 :** Développer l'offre packagée type "Eductour" proposée en début d'année 2024 aux associations étudiantes et étudiants ambassadeurs

→ Engager de nouvelles actions :

- **Action 2 :** Développer un volet spécifique pour les étudiants dans le cadre des Journées européennes du patrimoine
- **Action 3 :** Communiquer sur les expositions de la ville de Dijon auprès des étudiants (Cité, visites insolites, ...)
- **Action 4 :** Renforcer le volet "patrimoine" de la carte culture et la communication autour de celui-ci
- **Action 5 :** Adapter le Dijon City pass aux besoins des étudiants (offres, temporalité, ...)
- **Action 6 :** Favoriser la tenue d'événements portés par et pour les étudiants dans des lieux emblématiques de Dijon métropole

CIBLES

Étudiants

INDICATEURS

Nombre d'étudiants présents à la Journées européennes du patrimoine, nombre de Pass délivrés aux étudiants, nombre d'événements tenus dans des lieux emblématiques

PILOTES

Direction de la Valorisation du patrimoine de Dijon, Pôle culturel de la Cité, Dijon Bourgogne Tourisme et Congrès, Mission Enseignement supérieur de Dijon métropole

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Ville de Dijon

NOUVEAU BUDGET

2 000 € pour développer un volet spécifique pour les étudiants dans le cadre des Journées européennes du patrimoine

Budget total : 2 000 €

1.2 : Rendre plus visible l'offre de services de la ville et de la métropole aux étudiants



DIAGNOSTIC TERRITORIAL

L'enquête en ligne menée à l'occasion de l'élaboration du STVE a montré que 59 % des étudiants interrogés étaient favorables à une application où ils peuvent retrouver toutes les informations en matière de vie étudiante sur leur ville d'études. De plus, 42% sont favorables à un calendrier universitaire numérique avec des propositions d'évènements. Ce qui ressort de notre benchmark et du dialogue avec les services impliqués dans la vie étudiante est la méconnaissance des étudiants des différents dispositifs portés par les deux collectivités et donc souvent à un non-recours à ces derniers.

La communication d'informations à destination d'étudiants est un enjeu de taille et partagé par les différents acteurs de l'ESR. En effet, bien que les nouvelles générations soient souvent décrites comme les "générations connectées" elles ont, paradoxalement, du mal à accéder aux informations institutionnelles.

32

De plus, la multiplication des canaux de diffusion par les divers acteurs de l'ESR contribue à une dispersion de l'information, générant parfois de la confusion pour les étudiants. L'enjeu réside dans l'identification et l'utilisation d'un ou plusieurs canaux efficaces, qui permettent de diffuser les informations de manière claire, cohérente et coordonnée.

Le 16 avril 2025, une quinzaine d'étudiant a participé à un groupe de travail organisé par Dijon métropole afin de réfléchir sur la communication et l'information à destination des étudiants. L'objectif était de les faire contribuer à la création d'une nouvelle version du "Guide pratique pour réussir sa vie étudiant" afin d'en faire une véritable ressource utilisée par le public cible.



OBJECTIFS

- Mettre en place un canal de diffusion efficace qui touche le maximum d'étudiants possible
- Alimenter les canaux de diffusion déjà existants
- Lutter contre les inégalités d'accès à l'information pour les étudiants mais aussi pour leurs familles



PLAN D'ACTIONS

→ Engager de nouvelles actions :

- **Action 1 :** Créer une nouvelle version du "Guide pratique pour réussir sa vie étudiante" en partenariat avec les étudiants et Sparse Media et en assurer une diffusion large en s'appuyant notamment sur les établissements d'ESR
- **Action 2 :** Participer à la réalisation d'une FAQ – *Etudier à Dijon* en collaboration avec le CRIJ et le Crous BFC
- **Action 3 :** Mettre à jour les pages étudiantes des sites internet de la ville de Dijon et de la métropole ainsi que l'application OnDijon

CIBLES

Étudiants

INDICATEURS

Augmentation de la fréquentation des pages dédiées aux étudiants sur les sites internet des collectivités et application OnDijon

PILOTES

Ville de Dijon, Mission enseignement supérieur de Dijon Métropole

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

CRIJ BFC, établissements d'ESR, Sparse media

BUDGET ENGAGÉ

Budget existant :

2000€ pour l'impression de 5000 exemplaires du "Guide pour réussir sa vie étudiante" en français et 400 exemplaires en anglais
500€ pour soutenir la distribution de Welcome Pack aux nouveaux étudiants par le tutorat des étudiants en santé de Dijon

Nouveau budget : 10 200€

- 3000€ alloués par le DEVECO pour la création d'une interface FAQ à destination des étudiants de la métropole en partenariat avec le CRIJ-BFC et le CROUS-BFC
- 7 200€ pour la création d'un nouveau guide à destination des étudiants et l'impression de 7000 guides pour élargir la diffusion

Budget total : 10 700€

1.3 : Développer un volet dédié aux étudiants dans l'application OnDijon



DIAGNOSTIC TERRITORIAL

La communication à destination des étudiants est un enjeu de taille. Comme mentionné plus tôt (fiche 1.2), une majorité des étudiants est favorable à une application permettant de regrouper les informations en matière de vie étudiante (enquête Vie(s) d'étudiant.e.s en BFC, Crous 2022). Cet outil pourrait répondre aux enjeux liés à la méconnaissance des étudiants des dispositifs qui leur sont consacrés. Actuellement, plusieurs outils de diffusion et d'accès aux services de la Ville de Dijon et Dijon métropole existent : la CarteCulture disponible sur On Dijon, les candidatures aux bourses municipales et aux emplois étudiants disponibles sur les eservices de la Ville de Dijon...

L'application On Dijon, lancé en 2021 par Dijon métropole, est une application mobile, téléchargeable gratuitement (depuis les appstores Apple ou Android) visant à transmettre une multitude d'informations pour les habitants (horaires des bibliothèques ou des piscines, menus des restaurants scolaires, inscriptions pour des activités sportives, rendez-vous pour des papiers d'identité, possibilité de signaler un incident dans l'espace public, ...). En décembre 2024, 31 000 habitants l'avaient adopté.

Au fil des mois, l'application s'enrichit de nouveaux services : récemment, la CarteCulture étudiante a par exemple été intégrée à l'application. Ces nouveaux développements ainsi que l'identification d'un besoin pour les étudiants de disposer d'informations centralisées, sont l'occasion de repenser l'application On Dijon pour y développer un volet étudiant. Il pourrait ainsi intégrer les bourses municipales étudiantes, les emplois étudiants (emplois saisonniers et emplois tout au long de l'année), les informations du nouveau guide pratique à destination des étudiants, et d'autres projets en cours tels que la FAQ CRIJ-CROUS-Dijon métropole.

Ce nouveau volet "étudiant" de l'application pourrait également être une vraie ressource pour les familles accompagnant leurs enfants dans leurs parcours d'études.

Cette fiche action participe aux objectifs de visibilisation de l'offre de services aux étudiants, en lien avec la fiche action 1.2. Elle participe également à améliorer le recours à cette offre de services, en facilitant et mutualisant les moyens d'accès aux dispositifs.



OBJECTIFS

- Rendre plus visible l'offre de service
- Mieux répondre aux attentes en matière d'accès à l'information étudiante
- Encourager un meilleur recours à l'offre de service



PLAN D'ACTIONS

→ **Poursuivre des actions déjà amorcées :**

- **Action 1 :** Développer l'offre de services présente sur On Dijon : CarteCulture, bourses municipales, emplois étudiants, guide pratique à destination des étudiants, FAQ...

CIBLES

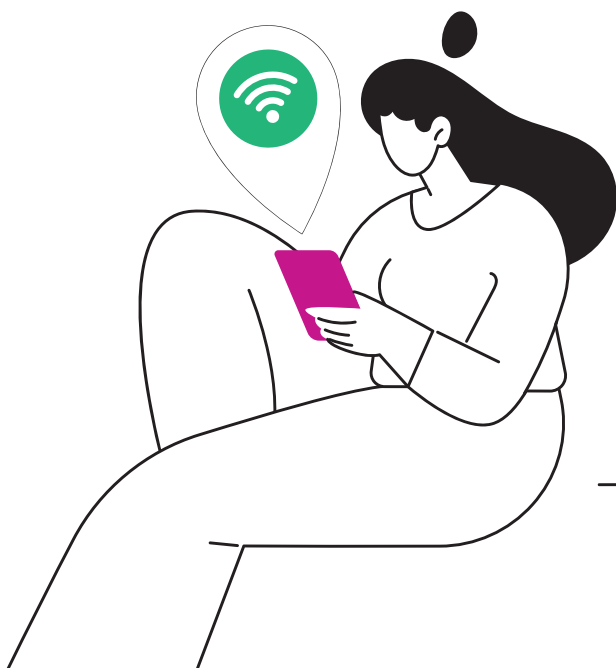
Tous les étudiants

INDICATEURS

Fréquentation / usage de l'application On Dijon pour le volet Etudiant

PILOTES

Mission enseignement supérieur de Dijon métropole, Direction du numérique de Dijon métropole



1.4 : Être présents sur les différents événements clés relatifs à la vie étudiante (rentrée, forum d'orientation...)



DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Divers événements favorisant la prise d'information et l'orientation des étudiants sont organisés au cours de l'année universitaire afin de permettre aux étudiants de mieux connaître leur environnement de vie et d'études. Les journées d'intégration et d'information organisées sur le campus durant le mois de septembre portées par l'UBE et le Crous attirent chaque année de nombreux étudiants qui viennent à la rencontre de multiples partenaires du territoire. Les conditions de vie font désormais partie intégrante du choix de l'orientation et de la formation fait par l'étudiant et la famille.

C'est pourquoi, les salons dédiés à l'orientation et aux élèves entrant dans le supérieur tels que le salon de l'Etudiant et Studyrama sont également des moments clés dans la construction du futur projet de l'étudiant.

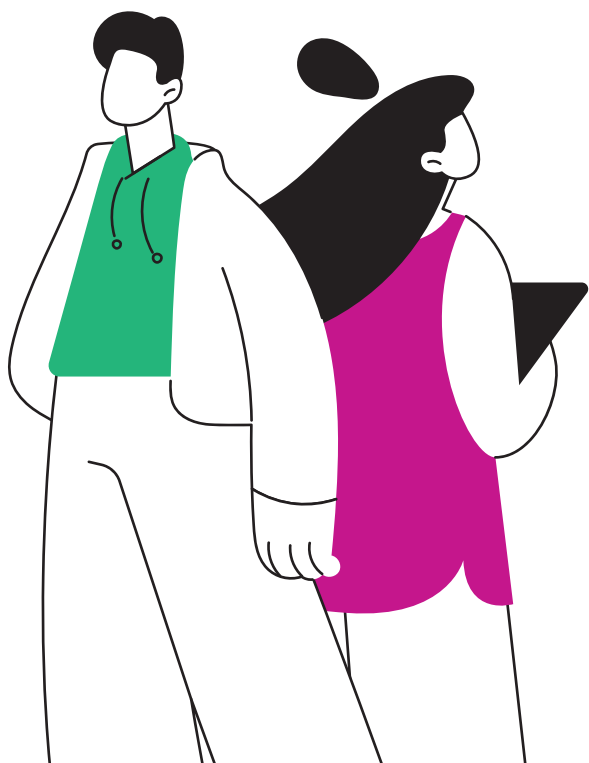
La présence des collectivités sur ces stands est essentielle pour faire connaître aux étudiants les différents dispositifs auxquels ils ont droit mais également pour leur faire découvrir le territoire sur lequel ils vont faire leurs études.

34



OBJECTIFS

→ Améliorer la communication sur les dispositifs proposés par les collectivités



PLAN D'ACTIONS

→ Poursuivre des actions déjà amorcées :

- **Action 1** : Être présents sur les grands événements clés relatifs à la vie étudiante (Studyrama, Salon de l'Etudiant, Apprentissimo, Campus Days de l'UBE et Village des Partenaires du Crous)
- **Action 2** : Coordonner la présence des services de la ville et de la métropole sur les stands
- **Action 3** : Proposer des activités adaptées au public étudiant pour présenter Dijon et recueillir les attentes des étudiants (ex : fresques, arbre à vœux, ...)

CIBLES

Étudiants

INDICATEURS

Fréquentation des stands lors des événements, nombre de documents de communication distribués (le guide pratique de l'étudiant), nombre d'événements auxquels les collectivités ont été présents

PILOTES

Ville de Dijon, Mission enseignement supérieur de Dijon Métropole

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

UBE, Crous, Studyrama, l'Etudiant

BUDGET ENGAGÉ

Budget existant : 17 418€

- 7416€ engagés en 2024 pour Studyrama
- 5856 € pour le Salon de l'Etudiant en 2024
- 1646 € engagés en 2024 pour Apprentissimo (+ 2500€ par la Direction de la Communication)

Nouveau Budget : 24 200€

- 6 000€ pour le Salon de l'Etudiant, 6 000€ pour Studyrama, 4200€ pour Apprentissimo
- 18 000€ pour être présent au Golden Coast

Budget total = Nouveau Budget : 34 200€

1.5 : Renforcer l'accueil des étudiants internationaux et leur intégration



DIAGNOSTIC TERRITORIAL

La métropole de Dijon compte 4000 étudiants internationaux, ce qui représente 10% de sa population étudiante. Dijon métropole a l'ambition de renforcer sa politique internationale de l'enseignement supérieur et de la recherche en développant des actions qui visent à renforcer l'attractivité de la métropole pour les étudiants et chercheurs internationaux.

Depuis les années 1950, la ville de Dijon et Dijon métropole tissent des liens avec un réseau de villes partenaires, qui compte par exemple York (Royaume-Uni), Kumamoto (Japon), Dallas (États-Unis), Mayence (Allemagne), Cluj Napoca (Roumanie), Reggio Emilia (Italie),... Les échanges et les projets intègrent le soutien à l'enseignement supérieur et la mobilité des jeunes.

L'alliance Forthem de l'Université Bourgogne Europe (UBE) qui associe l'établissement à huit autres universités européennes permet en outre de développer des coopérations ambitieuses et sans frontière, en contribuant par exemple à encourager les mobilités internationales étudiantes. L'UBE est également intégrée dans les délégations dijonnaises à l'étranger, dans l'objectif de renforcer également les partenariats scientifiques et académiques internationaux.

Le développement de formations dispensées en anglais et tournées vers l'international dans différentes disciplines permet d'attirer de plus en plus d'étudiants internationaux. La qualité de l'accueil des étudiants internationaux est également un enjeu fondamental pour l'internationalisation et l'attractivité de l'enseignement supérieur. La création de l'UBE marque l'opportunité de créer, sur le territoire, une plateforme commune et mutualisée aux établissements d'ESR de la Métropole afin de :

1. Faciliter les démarches administratives relatives à l'arrivée des étudiants dans un pays étranger,
2. Poursuivre et renforcer la dynamique territoriale en matière d'accueil des étudiants internationaux
3. Améliorer l'accès aux informations et aux droits des étudiants internationaux.

En 2023, une enquête de l'OTLE Dijon métropole montrait que 70% des étudiants étrangers étaient satisfaits de leur logement. La moitié des étudiants étrangers interrogés éprouvent toutefois des difficultés dans leur recherche de logement.

Les étudiants internationaux disposent d'une résidence internationale d'étudiants (RIE) à proximité du campus universitaire, gérée par un bailleur social, l'AFEB. 300 chambres individuelles y sont proposées ainsi que 100 appartements (T1 à T3). Mise en service en 1970, les logements ont pu se dégrader (ascenseur en panne,...). Certains étudiants internationaux sont logés en résidence CROUS.



OBJECTIFS

- Avoir une meilleure connaissance des étudiants internationaux sur le territoire (effectifs, établissements d'accueil, durée des mobilités,...)
- Attirer des étudiants internationaux, en lien avec les villes partenaires de la ville de Dijon et Dijon métropole (jumelages, réseau de villes partenaires)



PLAN D'ACTIONS

→ Poursuivre des actions déjà amorcées :

- **Action 1 :** Poursuivre le soutien à l'organisation d'événements internationaux en s'assurant des liens entre Dijon Bourgogne Tourisme et Congrès et les établissements d'ESR
- **Action 2 :** Continuer d'accueillir des volontariats internationaux dans la collectivité et des délégations d'étudiants internationaux sur la métropole

→ Engager de nouvelles actions :

- **Action 3 :** Travailler sur la disponibilité des données statistiques sur les étudiants internationaux
- **Action 4 :** Contribuer à la création d'un Welcome Desk porté par l'UBE (SDVE)
- **Action 5 :** Faciliter l'accès au logement aux étudiants internationaux en engageant une étude sur la rénovation de la RIE et en assurant un quota de chambres dédiées aux étudiants internationaux dans les résidences étudiantes privées
- **Action 6 :** Encourager l'organisation, par les établissements d'ESR, de summer schools et de colloques scientifique à destination d'un public international

CIBLES

Étudiants, étudiants internationaux

INDICATEURS

Nombre d'étudiants internationaux sur le territoire,
nombre d'événements internationaux organisés

PILOTES

Direction des Relations Internationales de Dijon
métropole, Mission Enseignement Supérieur de Dijon
métropole

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Alliance Forthem, ESN InsiDijon, Etablissements d'ESR,
CHU, Région, Dijon Bourgogne Tourisme & Congrès, Cité

BUDGET ENGAGÉ

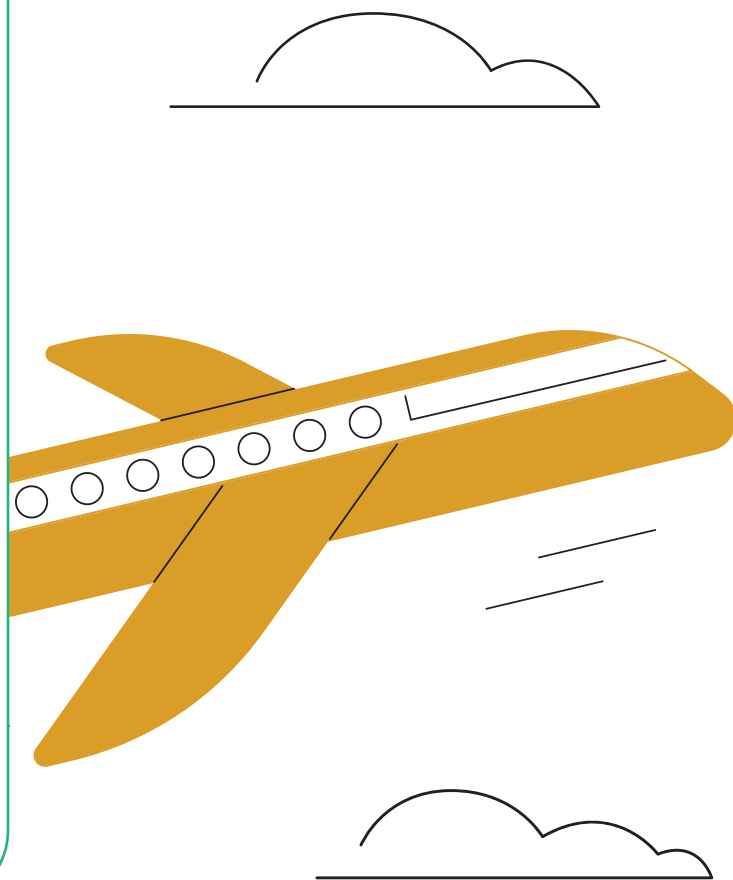
Budget existant : 31 000€

- 27 000€/an alloués par le Devecu pour financer 2 bourses d'études pour des étudiants étrangers inscrits à SciencesPo Dijon
- Environ 2000€/an alloués par la DRI pour soutenir des stages étudiants inter-CHU (Dijon-Togo)
- 2000€/an + goodies alloués par la DRI pour organiser, chaque semestre, une réception de bienvenue aux étudiants internationaux

Nouveau Budget :

- 2 000€ alloués comme subvention d'amorçage pour la création d'un Welcome Desk porté par l'UBE (SDVE)

Budget total : 31 200€



1.6 : Améliorer l'offre d'accès aux événements festifs et culturels pour les étudiants internationaux



DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Chaque année, la Ville de Dijon organise différents moments d'accueil et d'échange pour les étudiants internationaux. 600 étudiants participent chaque année à un accueil institutionnel organisé au début de chaque semestre (accueil et présentation par les élus, présentation du CRIJ Infos Jeunes BFC, présentation de la CarteCulture, présentation de l'association ESN InsiDijon,...). Les dernières éditions ont mis en avant un besoin de repenser ces événements d'accueil pour mieux coller aux attentes des étudiants et de leur proposer une offre plus complète.

Depuis 2024, deux fois par an, une visite de la Cité et des expositions qui y sont proposées est organisée pour les étudiants internationaux. C'est l'occasion pour eux d'avoir accès au patrimoine culturel de la Ville et d'échanger entre étudiants. Des visites de la ville sont également proposées par l'association ESN InsiDijon, association locale d'un réseau national représentant les étudiants internationaux et leur fournissant des opportunités de compréhension culturelle, suivant le principe du pair à pair.



OBJECTIFS

- Améliorer l'offre d'accès aux événements festifs et culturels pour les étudiants internationaux
- Pérenniser des actions culturelles à destination des étudiants étrangers avec les différents partenaires de la ville



PLAN D'ACTIONS

→ Poursuivre des actions déjà amorcées :

- **Action 1 :** Organiser une visite des différentes expositions proposées par la Cité
- **Action 2 :** Continuer à soutenir l'association ESN InsiDijon dans le cadre de leur programmation d'activités à destination des étudiants internationaux et les associations étudiantes de Sciences Po' pour des actions UE ou internationales.
- **Action 3 :** Promouvoir les activités menées en direction des étudiants internationaux par les partenaires (InfoJeunes, Leo Lagrange,...)
- **Action 4 :** Promouvoir les actions de la Direction de la Culture en direction des étudiants internationaux, en lien avec la Direction des Relations internationales



PLAN D'ACTIONS

→ Engager de nouvelles actions :

- **Action 5 :** Obtenir la labellisation "Nuit des étudiants du Monde" par l'AVUF en enrichissant la cérémonie d'accueil des étudiants internationaux, notamment par une soirée multiculturelle portée par l'association ESN InsiDijon.

CIBLES

Étudiants internationaux

INDICATEURS

Obtention du label "Nuit des étudiants du Monde", nombre de visites et événements culturels organisés, nombre d'étudiants internationaux participants aux événements, niveau de satisfaction des étudiants vis-à-vis des événements organisés

PILOTES

Direction des relations internationales de Dijon métropole

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Mission enseignement supérieur de Dijon métropole, ESN, Infojeunes, fédération Léo Lagrange, Cité, CROUS et RI des établissements d'ESR, Maison de l'Europe, Direction de la culture de la Ville de Dijon

BUDGET ENGAGÉ

Budget existant : 9 000€

- 2000€/an + goodies alloués par la DRI pour organiser, chaque semestre, une réception de bienvenue aux étudiants internationaux
- 5000€/an alloués par la DRI sur un budget ville aux associations étudiantes de SciencesPo pour des actions UE ou internationales
- 2000€/an alloués par la DRI à l'association étudiante ESN InsiDijon

Budget total : 9000€

1.7 : Alimenter un réseau d'étudiants ambassadeurs et d'alumni



DIAGNOSTIC TERRITORIAL

En janvier 2025, Dijon métropole a lancé une nouvelle marque territoriale au service de l'attractivité du territoire et de son rayonnement en France et à l'international : "Nous sommes Dijon Bourgogne". La marque est portée par Dijon Métropole, Dijon Bourgogne Invest, Dijon Bourgogne Events, Dijon Bourgogne Tourisme et Congrès. Ces différents acteurs ont souhaité pouvoir faire de Dijon métropole un territoire fédérateur en développant un réseau d'ambassadeurs. L'objectif est de donner à un grand nombre d'acteurs les outils pour qu'ils puissent mettre en valeur leur territoire, de permettre les rencontres entre ambassadeurs du territoire, de diffuser l'actualité dijonnaise, ses enjeux et projets.

Cette stratégie d'ambassadeurs a été déclinée sur le territoire et la métropole a pour volonté d'y intégrer les étudiants. Les ambassadeurs ont 4 missions principales :

1. participer au rayonnement de Dijon en France et à l'international ;
2. témoigner, prendre la parole, répondre à des questions pour faire connaître leur amour de Dijon ;
3. échanger avec les nouveaux arrivants ;
4. diffuser sans modération les éléments et les couleurs de la marque Dijon Bourgogne.

Les ambassadeurs sont des personnalités de tous horizons, qui partagent un amour commun pour Dijon. Ce programme est également ouvert aux étudiants, dijonnais natifs ou d'adoption, habitants ou non.

La création de l'UBE perçue comme le renforcement de la coopération entre les différents établissements d'enseignement semble être le moment opportun pour renforcer ce réseau d'ambassadeurs sur le territoire. L'équipe d'ambassadeurs pourra ainsi prendre part à la promotion de la vie étudiante à Dijon métropole, partager son expérience avec les futurs étudiants ainsi qu'avec les acteurs socioéconomiques du territoire. Grâce à leurs témoignages, ils seront un relai essentiel des collectivités mais aussi des autres partenaires en matière de vie étudiante. L'objectif est d'accroître l'attractivité étudiante et l'amélioration de la communication sur la vie étudiante.

Des réseaux d'alumni sont également structurés dans presque tous les établissements d'enseignement supérieur dijonnais. Ces alumni peuvent représenter un vivier d'ambassadeurs, et au-delà permettre une meilleure insertion locale des étudiants de par les réseaux mobilisés. Un réseau d'alumni pourrait partager ses expériences et ressources, aider les nouveaux étudiants dans leurs recherches de stages ou de premier emploi, anciens étudiants potentiellement recruteurs, etc. Ce sont des ambassadeurs à l'échelle de leur établissement. Les étudiants en mobilité internationale à Dijon métropole pourraient également devenir les ambassadeurs du territoire à l'issue de leur mobilité, et ainsi faire rayonner la métropole et son écosystème d'ESR à l'échelle internationale.



OBJECTIFS

- Impliquer les étudiants dans la promotion du territoire
- Donner à Dijon l'image d'une ville où il fait bon étudier



PLAN D'ACTIONS

→ Engager de nouvelles actions :

- **Action 1** : Solliciter les ambassadeurs étudiants sur les actions de communication auprès des étudiants (événements et autre), notamment lors des réceptions de bienvenue organisées 2 fois par an pour les étudiants internationaux
- **Action 2** : Faire la promotion du réseau d'ambassadeurs Dijon Bourgogne auprès de l'écosystème d'enseignement supérieur

CIBLES

Ambassadeurs étudiants, étudiants & étudiants internationaux

INDICATEURS

Nombre de nouveaux ambassadeurs étudiants chaque année

PILOTES

Nous sommes Dijon Bourgogne, Mission enseignement supérieur de Dijon métropole

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Direction des Relations Internationales de Dijon métropole, Etablissements d'ESR, alumni

Axe 2

Améliorer les conditions et le cadre de vie des étudiants



2.1 : Développer l'offre de logements pour les étudiants à tarif préférentiel



DIAGNOSTIC TERRITORIAL

En 2019, la Métropole de Dijon a été à l'initiative de la création d'un Observatoire territorial du logement étudiant (OTLE), qui a été labellisé pour 3 ans en 2020. Un avis favorable a été émis en mai 2024 pour renouveler les engagements de l'OTLE. 76 % des étudiants d'un établissement supérieur de Dijon métropole vivent sur le territoire métropolitain. Pourtant, en mai 2024, le manque de logements sociaux est estimé à 1000 chambres. Une nouvelle étude est prévue en 2025 pour mettre à jour et recenser les besoins en logement étudiant notamment en logements privés.

L'OTLE a permis de réunir les différents partenaires du logement afin de travailler de concert pour trouver des solutions. Actuellement porteur d'une offre d'environ 3 600 logements (février 2025), le Crous estime une augmentation d'un peu plus de 10% de ses capacités de logement dans les 5 prochaines années. Il s'est également engagé à rénover certains pavillons de ses résidences afin de mieux coller avec les besoins des étudiants. Au total, ce sont environ 500 logements supplémentaires en résidences publiques qui pourront être proposés à horizon 2030 (Crous et conventionnées HLM).

La question de l'augmentation du coût du loyer est aussi un enjeu important. Selon LocService, le loyer moyen d'un studio étudiant est de 446€ par mois en 2025, montant en quasi-stagnation par rapport à l'année précédente.

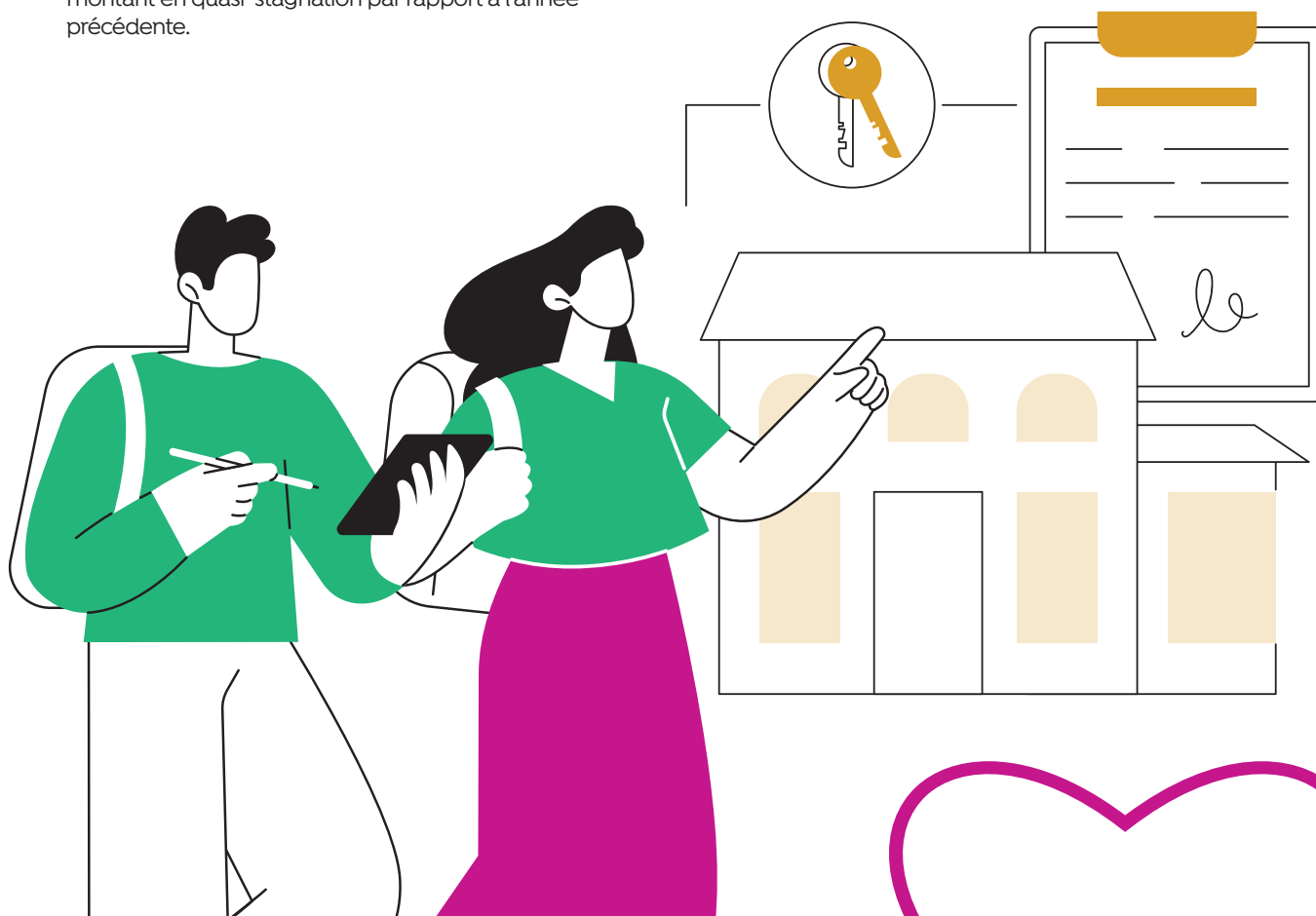
Dans l'objectif de diversifier l'offre de logements tout en limitant la construction de nouveaux bâtiments et afin de répondre aux besoins en logements financièrement accessibles, les acteurs du territoire et Dijon métropole œuvrent au développement de la cohabitation intergénérationnelle. Portée par Binome 21, cette initiative vise à réunir sous un même toit un senior de plus de 60 ans et un jeune de moins de 30 ans, favorisant ainsi un échange enrichissant et bénéfique pour les deux parties. Des offres alternatives telles que les colocations à projets solidaires Kaps sont proposées par l'AFEV. Le dispositif reste néanmoins à développer (33 bénéficiaires à la rentrée 2024).



OBJECTIFS

- Réduire les difficultés à se loger des étudiants
- Anticiper la demande de logements en prenant en compte les projections
- Développer une offre de logements étudiants sociaux capables de répondre aux besoins des étudiants et notamment des boursiers

40





PLAN D'ACTIONS

→ Poursuivre des actions déjà amorcées :

- **Action 1** : Améliorer le référencement des logements étudiants disponibles (ex : plateforme Lokaviz du Crous BFC)
- **Action 2** : Maintenir un niveau de production de logement social en lien avec le Crous
- **Action 3** : Proposer des alternatives au logement individuel traditionnel : résidences intergénérationnelles, promouvoir les KAPS (colocations à projets solidaires)

→ Engager de nouvelles actions :

- **Action 4** : Travailler avec les bailleurs de résidences étudiantes privées pour faire labelliser leurs logements par l'AVUF dans le cadre du label "Habitat étudiant", afin de garantir le rapport qualité-prix dans le parc privé
- **Action 5** : Valoriser et communiquer sur la labellisation "Habitat étudiant", sur les alternatives au logement individuel traditionnel et sur la plateforme Lokaviz

CIBLES

Tous les étudiants et en particulier ceux pour qui l'offre sociale est la seule option

RÉSULTATS ATTENDUS / INDICATEURS

Taux de couverture : Objectif de 1000 chambres

à tarification sociale supplémentaires à horizon 2035

Indicateurs : nombre de logements sociaux construits, ratio logements/étudiants, nombre de logements privés labellisés, nombre de binômes intergénérationnels formés, nombre de KAPS

PILOTES

OTLE de Dijon métropole

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Mission Enseignement Supérieur de Dijon métropole, Crous BFC, Région, Etablissements d'ESR, Rectorat de région académique, Ville de Dijon, bailleurs sociaux, bailleurs privés, Commission de solidarité étudiante de l'UBE

BUDGET ENGAGÉ

Budget existant :

30 000 euros alloués par la Ville et la métropole (15 000 par chaque collectivité) à l'association l'AFEV pour l'action "colocations solidaires KAPS" pour l'année 2024-2025.

Nouveau budget :

Le reliquat du financement du CTEA sera alloué à la construction de la résidence Crous Les Climats une fois le budget du projet du nouveau Restaurant Universitaire finalisé et dans la mesure où toutes les conditions, notamment administratives sont réunies.

Budget total en fonctionnement, hors dépenses

d'investissement : 30 000€ en dehors des subventions qui pourraient être allouées à l'opération Les Climats.



2.2 : Assurer une offre de restauration étudiante suffisante face aux flux, répartie sur le territoire et financièrement accessible à tous



DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Il existe actuellement sur le territoire métropolitain : deux restaurants universitaires (RU), cinq cafétérias et deux Crousty Truck portés par le Crous BFC. L'offre de restauration est concentrée sur le site du campus universitaire. Un des Crousty Truck est présent depuis la rentrée 2023 en centre-ville. C'est principalement l'afflux d'étudiants aux mêmes horaires dans les RU qui pose un problème et l'absence de solution de restauration en centre-ville.

Concernant les établissements éloignés d'une offre de restauration à tarification sociale (établissement Crous ou conventionné avec le Crous), un dispositif national "loi Lévy" permet aux étudiants de 3 établissements de la métropole de bénéficier d'une aide financière sous la forme d'une carte prépayée.

L'arrivée sur le territoire métropolitain de nouveaux établissements d'enseignement supérieur permet d'offrir plus de places pour se restaurer aux étudiants du campus universitaire. C'est le cas notamment de l'installation de Vatel Academy à l'horizon 2027 et de la construction du bâtiment Sully Santenov.

L'enjeu est d'anticiper l'augmentation des effectifs étudiants à Dijon métropole et d'assurer aux étudiants une offre de restauration accessible (accessible financièrement, géographiquement et en termes de flux).



OBJECTIFS

- Assurer l'accès des étudiants à des points de restauration proches et accessibles financièrement
- Accompagner la réalisation de projets visant à élargir l'offre de restauration



PLAN D'ACTIONS

→ Poursuivre des actions déjà amorcées :

- **Action 1** : Poursuivre le soutien apporté à la création de nouveaux points de restauration universitaire : 1 nouveau RU et 1 nouvelle cafétéria "Auberge" à l'Institut Agro Dijon

→ Engager de nouvelles actions :

- **Action 2** : Travailler à l'identification, avec les établissements d'ESR de point de restauration de type "hors-sac"

CIBLES

Etudiants et en particulier ceux pour qui l'offre sociale est la seule option

INDICATEURS

Nombre de repas supplémentaires créés, nombre d'étudiants bénéficiaires de l'aide alimentaire prévue dans la loi Lévy

PILOTES

Crous/ Mission enseignement supérieur de Dijon métropole

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Région, Région académique, établissements d'ESR

BUDGET ENGAGÉ

Nouveau budget en investissement :

- Enveloppe de 8,11 M€ TTC TDC prévue pour le nouveau RU avec un plan de financement suivant : Région BFC : 33,5 %, Dijon métropole : 33,5 % et CNOUS/CROUS 33 % dans le cadre du contrat Territoires en Action (CTEA) passé entre la Région BFC et Dijon métropole (répartis équitablement entre les deux collectivités) pour soutenir des projets de restauration et de logements universitaires.
- Coût total estimé de la cafétéria Auberge : 2M€.

2.3 : Favoriser une alimentation saine et durable chez les étudiants



DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Consciente des enjeux de son époque, Dijon métropole a l'ambition de devenir un modèle de production agro-écologique à haute performance environnementale. Dès l'été 2022, elle a présenté son projet "Alimentation durable 2030". Les actions "ProDij", qui portent sur la stratégie de transition alimentaire du territoire, s'appuient sur une définition de l'alimentation saine et durable (FAO, 2010), impliquant 4 éléments : nutrition-santé avec une alimentation qui soit "nutritionnellement adéquate, saine et sûre" ; l'environnement avec une alimentation "protectrice et respectueuse de la biodiversité et des écosystèmes" ; socio-culturel avec une alimentation qui soit "culturellement acceptable" et enfin socio-économique avec une alimentation "économiquement viable, accessible et abordable".

Le premier objectif de ce projet vise à garantir l'accès de tous les publics à une alimentation saine et à mener des actions de sensibilisation et d'éducation des consommateurs afin de leur faire adopter des comportements alimentaires à la fois bons pour leur santé et pour l'environnement. Cet objectif s'accompagne en particulier de la mise en œuvre de circuits d'approvisionnement locaux pour la restauration hors foyer, la lutte contre la précarité et le gaspillage alimentaire.

La sphère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'éducation en général fait partie intégrante du développement de l'alimentation durable sur le territoire. Au printemps 2023, une légumerie métropolitaine a vu le jour afin d'alimenter les écoles primaires et maternelles dijonnaises ainsi que les épiceries solidaires. De plus, l'Institut Agro Dijon, notamment par son dispositif Agro Smart Campus, tout comme l'Inrae, favorise la circulation des connaissances et des expérimentations entre les différents acteurs agricoles, agronomiques et agroalimentaires institutionnels.

Le Crous BFC et en collaboration avec Dijon métropole est engagé depuis 2018 dans la démarche "Mon restau responsable" portée par Restau Co' qui permet, à des restaurants collectifs, de s'engager sur 4 piliers : le bien-être des convives, le développement d'une assiette responsable, l'adoption d'éco gestes et l'engagement social et territorial. Le Crous s'est notamment illustré comme terrain de recherche action dans le cadre d'une thèse menée sur la végétalisation des repas et soutenue par Dijon métropole.

En mai 2025, le Service culturel du Crous BFC a accueilli La Cantinade, un atelier porté par l'association Magna Vox dans le cadre du projet européen Europe Convergence.

Des jeunes grec.que.s, allemand.e.s et français.se.s accompagné.e.s d'une cheffe professionnelle, ont investi, le temps d'un atelier, les cuisines d'une résidence étudiante (Résidence Mansart, Crous) pour un temps de cuisine et d'échanges.

De nombreux étudiants contribuent également au projet Territoires d'Innovation "Dijon alimentation durable 2030" (1500 élèves par le biais du laboratoire Psydrepi et une centaine par le laboratoire Cimeos).

Cette transition alimentaire doit donc s'accompagner d'une sensibilisation des étudiants aux bonnes pratiques, pour qui, la décohabitation avec leurs parents est souvent récente. Elle doit également permettre aux étudiants en situation de précarité alimentaire d'avoir accès à des produits locaux et de bonne qualité.

L'augmentation de la demande et la baisse des dons est venue tendre la situation pour les épiceries solidaires (les plus grands donateurs comme les supermarchés rationalisent leurs produits et font moins de dons). Certaines épiceries sont contraintes d'acheter des produits alimentaires pour pouvoir les distribuer ensuite.

Un projet est en réflexion par la Ville de Dijon pour étudier la transformation des aliments donnés aux épiceries, avec parfois des dates limites de consommation très courtes (mise en bocaux, congélation,...). Un travail d'identification d'un réseau de micro-transformation est également en cours (légumerie de Dijon métropole, restaurants universitaires, Maison-phare,...). En plus de permettre une plus grande redistribution des aliments, cela limiterait le gaspillage alimentaire.

La Ville de Dijon soutient plusieurs épiceries solidaires pour lutter contre la précarité alimentaire et contre le gaspillage (Febia, Epi'Campus). Elle soutient également l'application COLLECT'O qui permet de signaler les dons alimentaires pour ensuite les répartir et les livrer.



OBJECTIFS

- Sensibiliser les étudiants à une alimentation saine et durable
- Favoriser l'accès à des produits locaux et de bonne qualité
- Diffuser les principes du "mieux-manger" au sein de la population étudiante



PLAN D'ACTIONS

→ Poursuivre des actions déjà amorcées :

• **Action 1 :** Poursuivre le soutien à l'épicerie solidaire l'AGORAé et à la distribution de paniers de légumes par la FEBIA

→ Engager de nouvelles actions :

• **Action 2 :** Communiquer sur les cours et ateliers de cuisine organisés par la Cité (mécénat du groupe Seb), par l'IAD (projet Auberge) et par le Crous

• **Action 3 :** Encourager la sensibilisation des étudiants à cette thématique (nutrition, alimentation durable...) en les mobilisant à travers des événements organisés et soutenus par DM (ex : Assises de la Transition Agroécologique et de l'Alimentation Durable 2026,...)

CIBLES

Étudiants, étudiants en précarité alimentaire

INDICATEURS

Nombre de cours de cuisine et ateliers dispensés, nombre d'étudiants présents aux Assises de la Transition Agroécologique et de l'Alimentation Durable (2026) et ayant participé activement

Indicateurs du Crous sur le pourcentage de repas bio servis, sur le coût par convive de gaspillage...

PILOTES

Mission Enseignement Supérieur Dijon métropole, Ville de Dijon

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Etablissements d'ESR, FEBIA, Epi'sourire, Réseau RestauCo, Crous

BUDGET ENGAGÉ

Budget existant : 14000€

- 6000€ alloués chaque année à la FEBIA pour le financement de son épicerie solidaire par le CCAS
- 8000€ alloués en 2023 à la FEBIA pour le financement de l'action "paniers de légumes" par le CCAS

Nouveau budget :

- 4000 euros dédiée à l'implication des étudiants dans les Assises de la Transition Agroécologique et de l'Alimentation Durable (2026)

Budget total : 18 000€



2.4 : Favoriser les mobilités durables



DIAGNOSTIC TERRITORIAL

A Dijon métropole, un point d'attention particulier est porté aux modes de déplacement des citoyens. Ainsi, une véritable politique est menée autour des mobilités durables qui comprennent les mobilités actives (marche, vélo), les transports en commun (bus, tramways) mais aussi le covoiturage, l'autopartage...

Depuis septembre 2012, le réseau tramway de Dijon permet aux habitants et notamment aux étudiants de se déplacer de manière écologique. Le trajet du tramway permet de relier plusieurs sites d'enseignement supérieur, particulièrement ceux concentrés sur le campus, au centre-ville et à différents endroits stratégiques. Cette modalité de transports dite "douce" est venue rejoindre les DiviaVélodi, les vélos en libre-service économiques et connectés (les étudiants sont exonérés du versement de la caution depuis 2024).

En 2024, 92 618 pass 18-25 mensuels et annuels ont été délivrés ainsi que 54 480 pass 18-25 mensuels à tarification sociale. Les tarifs en vigueur sont les suivants : 30 euros pour le pass 18-25 mensuel et 15 euros pour le pass à tarification sociale. En ce qui concerne la location de vélos longue durée, 118 étudiants ont souscrits à un abonnement en 2023. Le tarif dépend de la durée de location du vélo et les moins de 26 ans possèdent une réduction de -25% pour les abonnements de 1 à 12 mois.

Durant l'été, les bus et les trams sont gratuits les week-end pour les moins de 26 ans, c'est le Pass Week-end été. Il donne également droit à la gratuité des droits d'accès au service de vélos en libre-service DiviaVélodi (200 euros habituellement).

Les concertations menées dans le cadre du STVE ont soulevé les difficultés rencontrées par les étudiants pour se déplacer. Ainsi, 47% des étudiants dijonnais souhaiteraient une réduction du coût des transports pour les étudiants. De plus, le coût élevé de l'abonnement de transports a été mis en avant dans différents classements. L'Etudiant, dans son classement des meilleures villes étudiantes 2024, attribue la note de 3/11 à Dijon en termes de "transport et mobilités" à cause du prix élevé de l'abonnement étudiant au réseau de transport et du faible taux de réduction pour les étudiants. L'UNEF, dans son classement des villes universitaires selon le coût de la vie alerte la municipalité sur "le tarif indécent" de l'abonnement annuel étudiant (315 euros). Dijon est la deuxième ville de province où se déplacer pour un étudiant coûte le plus cher.

Plusieurs actions sont déjà mises en place pour soutenir la mobilité des étudiants. Le projet Capatram, lancé en juin 2024 et qui consiste en la modification de certains arrêts ou segments, permet d'augmenter les passages de tram en heure de pointe (fréquence accrue pour la ligne desservant le campus universitaire). Cinquante vélos de seconde main sont également disponibles en location de courte durée, une alternative écologique et économique adaptée au public étudiant. En mars 2025, 80 vélos ont été offerts par Keolis Dijon Multimodalité et Dijon métropole et mis à disposition des étudiants dijonnais suivis par la Commission Solidarité Etudiante (CSE) de l'Université Bourgogne Europe.

En mars 2025, François Rebsamen, président de Dijon métropole, a annoncé le projet d'une nouvelle ligne de tramway, la ligne T3. Prévue pour entrer en service à l'horizon 2030, cette future ligne constitue une réelle opportunité pour améliorer la mobilité étudiante. Elle viendra renforcer la desserte du campus et le connecter à de nouvelles centralités, facilitant ainsi les déplacements quotidiens des étudiants.



OBJECTIFS

- Améliorer la mobilité des étudiants sur le territoire
- Favoriser les pratiques écologiques et économiques





PLAN D'ACTIONS

→ Poursuivre des actions déjà amorcées :

• **Action 1 :** Organisation en septembre 2025 d'un village des mobilités enrichi par rapport à l'édition précédente (stand de location en direct de Diviavelo, présentation des services vélo de Divia, promotion de la marche à pied, offres bus et tram, problématiques de partage de la voirie et la prévention sécurité)

→ Engager de nouvelles actions :

• **Action 2 :** Présenter aux étudiants du Campus les travaux du projet Capatram, mais surtout les bénéfices attendus en termes d'amélioration de la desserte de l'université avec une fréquence accrue sur le tram T1 et réamorcer une réflexion sur le décalage d'horaires de cours pendant les heures de pointe de transport

• **Action 3 :** Travailler avec l'UBE pour établir un schéma d'implantation sur le Campus d'abris vélo et de bornes vélodis

• **Action 4 :** Penser les lieux où se déroulent les événements organisés par la Direction de la Culture, et inclure cet aspect dans les questions de tarification des événements

CIBLES

Étudiants du territoire

RÉSULTATS ATTENDUS / INDICATEURS

Augmentation de la souscription au pass 18-25 mensuel et au pass DiviaVélo, nombre de groupes de travail organisés, nombre d'étudiants présents sur le village des mobilités.

PILOTES

Direction des mobilités de Dijon métropole

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Keolis, établissements d'ESR



2.5 : Enrichir le dispositif de la CarteCulture



DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Depuis 2004, la Ville propose chaque année aux étudiants de la métropole de bénéficier de tarifs exceptionnels pour des spectacles, des concerts, des séances de cinéma, du théâtre par le biais de l'achat de la CarteCulture. Pour l'année 2023-2024, 2 189 étudiants ont pu bénéficier des avantages de la CarteCulture. Ce dispositif géré par Dijon métropole s'adresse à tous les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement post-baccalauréat de la métropole.

D'un coût d'achat de 5 €, la carte permet de bénéficier d'un tarif préférentiel pour les sorties culturelles (5,5€ pour le spectacle vivant, 3,5€ pour le cinéma d'auteurs) proposées par la trentaine de partenaires. Un travail croisant les retours des bénéficiaires (en lien avec des étudiants en M2 de l'uB) et l'expérience des opérateurs culturels du territoire pourrait donner lieu à la refonte du dispositif à l'horizon de septembre 2026 ou 2027.

L'offre est riche et variée, elle rassemble de nombreux partenaires culturels du territoire : la Vapeur, TDB, ABC, l'Eldorado, Opéra, Dancing, Risk, 26000 Couverts, Atheneum, Zutique, Bistrot de la scène, Cir'Qonflex, Culture indépendante, Média Music, Why Note, Plan 9, Chœur de France, Phoenix Rising, Orchestre Dijon Bourgogne, Scènes occupations, Dijon Bourgogne Tourisme & Congrès et la Minoterie et 9 communes de la Métropole (Chenôve, Chevigny St Sauveur, Dijon, Fontaine les Dijon, Longvic, Marsannay la Côte, Quetigny, St Apollinaire, Talant). Jusqu'en 2020 environ 3500 cartes étaient vendues, depuis la moyenne est de 2200 cartes par an avec une légère progression d'année en année.

Depuis 2024, la CarteCulture est disponible en version dématérialisée et elle pourra être retrouvée sur l'application OnDijon courant 2025.

Sur l'année universitaire 2024-2025, un travail de réflexion a été mené avec les étudiants du Master 1 Direction d'Établissements et de Projets Culturels (DPEC) de l'IUP Diderot autour de la CarteCulture. Ce projet a permis d'explorer ses enjeux sous différents angles, allant de son histoire à ses usages actuels, en passant par l'impact sur les structures culturelles et les étudiants eux-mêmes. Des pistes d'amélioration ont été proposées par les étudiants, notamment autour de la communication autour de la CarteCulture afin de la rendre plus visible et plus pratique pour les étudiants.

D'autres dispositifs existent en matière d'offre culturelle sur le territoire, tel que le Dijon City Pass. Disponible en version 24h (25€), 48h (39€) et 72h (49€), le Dijon City Pass offre, à un prix avantageux, un accès dans plus de 30 sites, activités et monuments incontournables du patrimoine bourguignon (accès libre et gratuit à des offres culturelles, visites guidées, dégustation vins et gastronomie, transports, piscine, vélos). Ce dispositif n'est pas spécifiquement dédié aux étudiants, et s'adresse à un public plus large.

Repenser l'offre du Dijon City Pass, au regard de l'offre de la CarteCulture étudiante est une des pistes de réflexion pour mieux répondre aux attentes du public étudiant (coût, durée, offre).

Il existe un réel enjeu de lisibilité de l'offre à destination des étudiants. En effet, en plus du Dijon City Pass et de la CarteCulture étudiante, il existe également la Carte Avantage Jeunes mise en place par Infos Jeunes BFC. Elle permet, comme la CarteCulture, de bénéficier de tarifs préférentiels sur de nombreuses activités (culture, sport, loisirs, commerce, ...), et s'adresse plus globalement aux personnes de moins de 30 ans.



OBJECTIFS

- Démocratiser l'accès aux lieux et manifestations culturelles de la métropole, à travers une incitation tarifaire et un accompagnement pédagogique privilégié (spectacles, rencontres, débats, visites...)
- Repenser le dispositif pour mieux coller aux attentes des étudiants et des partenaires





PLAN D'ACTIONS

→ Poursuivre des actions déjà amorcées :

- **Action 1 :** Renforcer la communication autour des points de vente les plus fréquentés par les étudiants et développer la vente en ligne de la carte afin de toucher un public étudiant plus large
- **Action 2 :** Faire participer les étudiants lors de la création et du choix du visuel de la CarteCulture
- **Action 3 :** Renforcer la communication sur la gratuité des événements culturels organisés par la Direction de la Culture

→ Engager de nouvelles actions :

- **Action 4 :** Mettre en place une analyse de l'utilisation du dispositif auprès des étudiants volontaires
- **Action 5 :** Intégrer la CarteCulture au portefeuille numérique des smartphones pour en faciliter l'accès
- **Action 6 :** Ajouter de nouvelles activités à la CarteCulture (ex : patrimoine)
- **Action 7 :** Lancer une réflexion pour proposer une carte unique rassemblant une offre du Dijon City pass adaptée aux étudiants, avec la CarteCulture étudiante
- **Action 8 :** Recenser, au niveau de la Direction de la Culture, l'ensemble des actions déjà faites en direction des étudiants ainsi que celles à développer

CIBLES

Étudiants

RÉSULTATS ATTENDUS / INDICATEURS

Objectif de 4000 cartes vendues par an (10% des étudiants)

Indicateurs : nombre de cartes vendues, utilisation de la carte (concerts, théâtres...), mobilisation des partenaires

PILOTES

Direction de la Culture de la Ville de Dijon

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

La Vapeur, TDB, ABC, l'Eldorado, Opéra, Dancing, Risk, 26000 Couverts, Atheneum, Zutique, Bistrot de la scène, Cir'Qonflex, Culture indépendante, Média Music, Why Note, Plan 9, Chœur de France, Phoenix Rising, Orchestre Dijon Bourgogne, Scènes occupations, Dijon Bourgogne Tourisme & Congrès et la Minoterie

BUDGET ENGAGÉ

Budget récurrent : Le dispositif de la CarteCulture est financé chaque année à hauteur de 70 000€ par la Ville de Dijon (Direction de la Culture) et 15 000€ par l'UBE

Budget total : 70 000€



2.6 : Renforcer l'accessibilité aux infrastructures sportives



DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Dijon développe depuis de nombreuses années une véritable culture sportive et propose une offre importante d'équipements et d'activités qui répondent aux attentes de tous les publics et de tous les niveaux de pratique. Le sport est considéré comme un vecteur de cohésion sociale, de création et de développement de liens entre étudiants d'horizons différents. L'activité physique et sportive permet également d'améliorer l'état de santé des pratiquants et favorise le bien-être.

Dijon dispose d'un patrimoine sportif dense et diversifié avec une centaine d'installations parmi lesquelles se trouvent des équipements sportifs de pointe comme : la piscine Olympique, la piscine du Carrousel avec son bassin nordique, la Salle d'escalade Cime Altitude 245, le stade Gaston Gérard, le stade d'athlétisme Colette Besson, un skate-parc extérieur ouvert en 2020 qui est l'un des plus grands de France, une nouvelle piste de pump-track et la base nautique et des sports de nature de 2000 mètres carré inauguré en juin 2024. Un site unique de tennis verra prochainement le jour en proximité du campus et un nouveau gymnase ouvrira ses portes en 2026 dans le quartier de l'Arsenal. L'accès aux installations municipales se fait par le biais des associations étudiantes des différents établissements d'enseignement supérieur. Au total ce sont plus de 60h par semaine planifiées dans les équipements de la ville (hors piscines) qui s'ajoutent aux installations sportives gérées par le SUAPS. Avec l'augmentation du nombre d'étudiants sur le territoire, il existe une tension d'occupation des équipements sportifs.

L'enquête Vie(s) d'étudiant.e.s en BFC (Crous BFC, 2022) réalisée dans le cadre de l'élaboration du STVE Bourgogne-Franche-Comté montre que 67% des étudiants déclarent pratiquer du sport mais la majorité d'entre eux (61%) affirment qu'ils pratiquent une activité physique sans lien avec leur établissement d'études. Le manque de temps (70%) et le désintérêt (46%) sont les deux principaux freins pour pratiquer une activité physique. 78% se déclarent tout de même satisfaits des installations sportives sur leur site d'étude.

La Ville de Dijon, Dijon métropole et l'UBE travaillent pour créer une nouvelle synergie sportive pour les étudiants du territoire.



OBJECTIFS

- Favoriser la pratique physique et sportive des étudiants
- Créer une culture sportive inter-étudiants



PLAN D'ACTIONS

→ Engager de nouvelles actions :

- **Action 1 :** Cartographier les équipements sportifs accessibles aux étudiants
- **Action 2 :** Définir une feuille de route entre le SUAPS, le CREPS, la Région BFC et la Ville de Dijon afin d'améliorer l'accessibilité des infrastructures sportives
- **Action 3 :** Soutenir l'organisation d'événements sportifs étudiants par une aide financière, un soutien logistique ou la mise à disposition d'équipements ou d'espace
- **Action 4 :** Communiquer sur le dispositif d'aide au paiement des cotisations sportives de la ville de Dijon pour les étudiants mineurs ou en situation de handicap.

CIBLES

Étudiants

RÉSULTATS ATTENDUS / INDICATEURS

Nombre d'événements sportifs étudiants soutenus, cartographie des équipements sportifs

PILOTES

Direction des Sports de la Ville de Dijon, Mission Enseignement supérieur de Dijon métropole

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

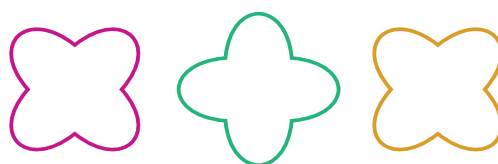
SUAPS, CREPS, associations sportives étudiantes, UCPA, établissements d'ESR

BUDGET ENGAGÉ

Nouveau budget :

4 000€ pour soutenir l'organisation d'événements sportifs étudiants

Budget total : 4 000€



2.7 : Améliorer la santé des étudiants



DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Le Contrat Local de Santé de Dijon métropole 2024-2028 vient soutenir la stratégie locale en matière de santé.

Le diagnostic réalisé en amont a permis de réaffirmer certains enjeux centraux : l'accès aux droits et aux soins, la santé mentale, la santé des enfants et des jeunes, la santé environnement et la coordination - ingénierie.

Concernant les étudiants, le CLS met en avant deux leviers principaux : la sensibilisation en santé mentale et la prévention des conduites addictives en milieu festif :

- Lors des groupes de travail, les professionnels ont partagé le constat d'une méconnaissance chez le grand public de la santé mentale et de ses déterminants, des troubles associés, des ressources disponibles ainsi qu'une stigmatisation des personnes vivant avec un trouble psychique. Si la crise sanitaire a mis en lumière une dégradation de la santé mentale chez l'ensemble de la population française, ses effets ont été particulièrement marqués chez les populations fragiles, notamment chez les étudiants.

- Au centre-ville de Dijon, la reprise de la vie nocturne après la crise sanitaire a été marquée par de vives tensions et des troubles à l'ordre public, notamment liés à une consommation excessive d'alcool. En outre, l'attrait pour des substances récemment importées ou mises sur le marché, comme le protoxyde d'azote, est également observé. Dans ce contexte, la Ville de Dijon a souhaité élaborer avec ses partenaires (Préfecture de la Côte-d'Or, CCI Côte-d'Or Saône-et-Loire, associations et bureaux étudiants, UMIH Côte-d'Or et Divia Mobilités) une charte d'engagements « pour la qualité de la vie nocturne à Dijon. Les partenaires signataires de la charte "HARMOnuits" s'engagent ainsi à développer, de manière concertée, des actions de prévention et de lutte contre les comportements à risques, dont notamment la surconsommation d'alcool et la consommation de stupéfiants.

Plusieurs enquêtes montrent que les étudiants sont particulièrement touchés par les problématiques de mal-être (mutualité française BFC). Les 18-24 ans sont par ailleurs davantage touchés par les troubles de santé mentale que d'autres tranches d'âge de la population (enquête Ipsos 2021).

En 2024, l'AVUF montrait les capacités d'agir des collectivités territoriales pour la santé mentale des étudiants, en lien avec les partenaires du territoire. Un guide a ainsi été proposé à destination des collectivités territoriales. De son côté, l'ARS-BFC en 2024, a elle aussi proposé un référentiel d'intervention en matière de santé mentale des étudiants.

De nombreuses actions et dispositifs sont déjà mis en place sur ces sujets, et ce à diverses échelles.

Parmi les dispositifs nationaux on peut citer par exemple Mon Bilan Prévention pour les 18-25 ans (échange avec un professionnel de santé gratuitement pour faire le point sur sa santé, ses habitudes de vie ...) ; les complémentaires santé et mutuelles étudiantes ; les dispositifs Santé Psy étudiant et Mon Soutien psy (permettant de bénéficier de séances gratuites avec un psychologue partenaire). A l'échelle locale, les dispositifs sont multiples et variés : Service de Santé Etudiant (SSE) de l'UBE, cellules Bien-être dans les établissements d'enseignement supérieur, activités bien être du SUAPS de Bourgogne, Happs Line (Crous), dispositif Etu'Bien (MDAP21), Cnaé (Coordination Nationale d'Accompagnement des étudiants et étudiantes en santé), Programme numérique EtuCare, application WeCare (Promotion Santé BFC), ... et bien d'autres initiatives à l'échelle des établissements d'enseignement supérieur de Dijon métropole.

Le Crous BFC propose également des services d'écoute psychologique. En 2020-2021, 237 consultations ont eu lieu sur Dijon. Selon l'enquête Vie(s) d'étudiant.e.s en BFC (Crous BFC, 2022), 61 % des étudiants ont répondu s'estimer épanouis dans leur vie d'étudiants, 54 % ont affirmé avoir un médecin traitant au sein de leur ville d'études. 74 % d'entre eux ont également déclaré qu'ils auraient recours à un guichet unique permettant de centraliser les informations en matière de santé et d'orienter au mieux les étudiants vers un professionnel ou un service spécialisé.



OBJECTIFS

- Permettre aux étudiants d'avoir une meilleure compréhension de la santé mentale et de ses déterminants, dans une vision globale et positive.
- Permettre au public de mieux identifier les ressources de proximité en santé mentale.
- Prévenir les consommations à risque de substances psychoactives en milieu festif



PLAN D'ACTIONS

→ Poursuivre des actions déjà amorcées :

- **Action 1 :** Renforcer la collaboration entre les différents acteurs pour continuer les actions de promotion de la santé mentale (les Semaines d'Information sur la Santé Mentale...)
- **Action 2 :** Renforcer les liens entre les espaces / acteurs de santé étudiante et le territoire (Ville de Dijon et métropole de Dijon)
- **Action 3 :** Mobiliser les opérateurs de prévention pour mener des interventions de prévention et de réduction des risques auprès des jeunes et des étudiants en milieu festif, en lien avec la charte Harmonuit

→ Engager de nouvelles actions :

- **Action 4 :** Réaliser un recensement des actions et dispositifs de santé dédiés aux étudiants avec une attention particulière sur la santé mentale

CIBLES

Les étudiants et leur entourage, le milieu festif

INDICATEURS

Nombre et type d'actions de sensibilisation menées, nombre et types de partenaires mobilisés, nombre d'associations étudiantes sensibilisées, nombre de gérants d'établissements de nuit accompagnés, nombre d'actions de prévention déployées, nombre de jeunes touchés
Retour des étudiants sur la santé lors des événements organisés

PILOTES

Direction Santé Hygiène de la Ville de Dijon (CLS), Mission Enseignement supérieur et recherche de Dijon métropole

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

ARS, Préfecture, CPAM, Projet Territorial en Santé Mentale, CH La Chartreuse, Conseil Local de Santé Mentale Franco Basaglia, CHU, EPE (dont Service de Santé des Étudiants), Maison des adolescents et de leurs parents, Établissements de nuit, Associations étudiantes, Opérateurs de prévention (Sedap, Addictions France, Avenir Santé, Promotion Santé...)

BUDGET ENGAGÉ

Budget existant : 20 500€

- En 2024, 6000€ avaient été attribués à l'association Avenir Santé pour son action "pour le bien-être des dijonnais" par la Ville de Dijon et 5000€ pour son action "Prévention des risques au cœur de la vie nocturne et festive"
- La Ville finance chaque année, à hauteur de 4 500€ l'association AREA
- En 2024, la Ville a accordé une subvention de 5000€ au Crous BFC pour le dispositif d'écoute psychologique en faveur des étudiants

Budget total : 20 500€



2.8 : Lutter contre la précarité étudiante



DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Convaincue que la précarité étudiante est un frein à la poursuite des études supérieures et à l'intégration des étudiants dans leur environnement urbain, la Ville de Dijon soutient les étudiants dijonnais par des aides pragmatiques contribuant à la sécurisation de leur quotidien et de leur parcours. Pour 2024-2025, cela représente l'attribution de 318 bourses municipales allant de 500 à 1 000 euros, pour un budget total de 185 000€. Dijon métropole réaffirme dans son projet métropolitain son souci d'être une métropole sociale et solidaire en ayant pour objectif d'agir en direction des plus fragiles, prévenir les difficultés, permettre un égal accès de ses services à tous, accompagner l'accès aux droits.

La Ville de Dijon accompagne également la Commission Solidarité Etudiante (CSE) de l'université (prêts de salle, compléments sur les distributions,...).

La Direction de l'action sociale est également présente lors des événements organisés par la CSE. Par exemple, en mars 2025, elle était présente au Printemps de la solidarité, où la ville de Dijon a pu distribuer des kits d'hygiène (savon, dentifrice et brosse à dents,...).

Nos calculs, ainsi que ceux de l'UNEF établissent le coût moyen de la vie étudiante à Dijon à environ 1100 euros par mois pour un étudiant en 2024. La Fédération Etudiante de Bourgogne Inter-Associative (FEBIA) a évalué le coût spécifique de la rentrée en 2023 à 1615 euros en augmentation de 1,4% par rapport à 2022. La précarité étudiante peut également se mesurer par le nombre de boursiers inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur. A l'UBE, 26% de boursiers sur critères sociaux étaient inscrits en 2023, ce qui représente 42% du flux entrant d'étudiants en 1^{ère} année.

Le Crous BFC est le chef de file territorial en matière d'accompagnement social et financier des étudiants. En 2023-2024, le Crous a attribué 9 646 bourses aux étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur de Dijon métropole.



OBJECTIFS

- Contribuer à la sécurisation du quotidien et des parcours des étudiants
- Soutenir financièrement les étudiants en situation de précarité



PLAN D'ACTIONS

→ Poursuivre des actions déjà amorcées :

- **Action 1** : Appui à la commission solidarité étudiante (CSE) de l'UBE par le biais de l'association ETUSOLIDAIRE
- **Action 2** : Poursuivre l'accompagnement municipal pour les étudiants ayant le plus besoin
- **Action 3** : Relayer les informations du Crous sur les aides disponibles et les événements dédiés
- **Action 4** : Poursuivre, avec l'UBE, des actions pour lutter contre la précarité menstruelle
- **Action 5** : Poursuivre la réflexion sur les moyens pour faciliter l'ameublement des logements étudiants dans le parc privé (partenariats privé seconde main, ressourceries...)

→ Engager de nouvelles actions :

- **Action 6** : Informer les étudiants sur les points d'accès aux droits, notamment ceux proches de leur lieu de résidence, afin de lutter contre le non-recours aux droits

CIBLES

Étudiants en situation de précarité

INDICATEURS

Nombre de bourses municipales attribuées, nombre d'actions soutenues participants à la lutte contre la précarité étudiante, nombre d'associations étudiantes soutenues

PILOTES

Direction Enfance et Education de la Ville de Dijon, CCAS, Direction de l'Action sociale, Mission Enseignement Supérieur de Dijon métropole

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Crous BFC, Point d'accès aux droits, CSE

BUDGET ENGAGÉ

Budget existant : 190 000€

- 5000€ alloués en 2023 à l'association ETUSOLIDAIRE (Commission de Solidarité Etudiante de l'UBE) par la Direction de l'Action sociale
- 185 000€ alloués en 2024-2025 par la Ville de Dijon pour l'octroi de 318 bourses étudiantes

Nouveau budget :

4 000 euros pour engager des actions avec l'UBE pour lutter contre la précarité menstruelle

Budget total : 194 000€

2.9 : Lutter contre les inégalités, les discriminations et les Violences et/ou Harcèlement Sexistes et Sexuels (VHSS)



DIAGNOSTIC TERRITORIAL

En 2009, la Ville de Dijon et la Ligue de l'Enseignement de Côte d'Or ont mis en place un dispositif pionnier de lutte contre toute forme de discriminations : l'Antenne Municipale et Associative de lutte Contre les Discriminations (AMACOD). Elle a pour objectif d'accueillir les personnes qui s'estiment victimes de discriminations (fondées sur l'âge, le sexe, l'origine,...) dans tous les domaines (accès aux services publics, à l'emploi, au logement, à l'éducation, aux loisirs, à la culture,...). Elle offre à ces personnes des garanties d'impartialité, de confidentialité, de réactivité et d'expertise. Un numéro vert a été créé pour assurer une écoute et un accompagnement aux personnes habitant ou travaillant à Dijon et qui s'estiment victimes de discrimination.

En 2023, une autre dynamique prend forme dans la continuité du dispositif AMACOD, c'est l'AMACOD TOUR. C'est une convention tripartite signée entre onze établissements d'enseignement supérieur et le Crous BFC avec la Ville de Dijon et la Ligue de l'Enseignement de Côte d'Or : l'Université Bourgogne Europe, la BSB, CESI, l'IAD, Sciences PO, l'ENSA, l'ESADD, VESEO, l'ESM, l'ESTP et l'Ecole Nationale des Greffes. Les missions de l'AMACOD TOUR sont de mettre en place une cellule d'écoute et de recueil de la parole dans les établissements afin d'accompagner les potentielles victimes dans leurs démarches, de former et sensibiliser trois publics (étudiants, équipes éducatives, corps enseignant) à travers 21h de formation "lutte contre les discriminations et lutte contre les Violences et Harcèlements Sexistes et Sexuels" ainsi que de créer un réseau de référents au sein de chaque établissement.



OBJECTIFS

- Lutter contre les discriminations au sein des établissements d'enseignement supérieur
- Sensibiliser l'écosystème de l'enseignement supérieur aux discriminations et aux violences et harcèlements sexistes et sexuels



PLAN D'ACTIONS

→ Poursuivre des actions déjà amorcées :

- **Action 1** : Assurer le suivi global des conventions et appuyer l'action de la ligue de l'Enseignement quand cela est nécessaire (animation du réseau référents étudiants...)
- **Action 2** : Communiquer sur le dispositif et valoriser l'équipe d'étudiants référents auprès des autres étudiants
- **Action 3** : Participer aux GT Egalité+ portés par le Crous aux côtés des partenaires du territoire pour coordonner les actions de lutte contre les discriminations

→ Engager de nouvelles actions :

- **Action 4** : S'assurer du déploiement de la convention Amacod Tour dans les établissements d'enseignement supérieur de la métropole
- **Action 5** : Soutenir les actions et événements de sensibilisation (journée d'échange et de formation, les événements sur le thème LGBTQIA+,...)

CIBLES

Étudiants, Personnel éducatif, Personnel pédagogique

INDICATEURS

Formations :

- Nombre de participations aux temps de formations
- Taux de satisfaction des interventions et retours des participants
- Nombre de formations réalisées

Cellule d'écoute :

- Nombre de personnes utilisant le dispositif

PILOTES

Ville de Dijon, Ligue de l'Enseignement de Côte d'Or, Mission Enseignement supérieur de Dijon métropole

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Établissements d'ESR, Crous, Rectorat Académique

BUDGET ENGAGÉ

Nouveau budget :

4 000€ pour l'organisation d'événements et actions de sensibilisation

Budget total : 4 000€

2.10 : Renforcer la politique d'inclusion à l'égard des étudiants à besoins spécifiques



DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Dans son projet métropolitain, la Métropole a réaffirmé le soin porté par les deux collectivités dans la mise en place d'une politique sociale et solidaire. Il s'agit d'agir en direction des plus fragiles, prévenir les difficultés, permettre un égal accès de ses services à tous et d'accompagner l'accès aux droits. S'il n'existe pas de feuille de route pleinement dédiée à la politique handicap au sein de Dijon métropole et la ville de Dijon, la réflexion est intégrée dans l'ensemble des politiques. L'intégration du public porteur d'un handicap se traduit dans diverses politiques publiques dont l'accessibilité des bâtiments de ses équipements (diagnostics PictoAccess pour 25 bâtiments publics de la métropole), la mise en accessibilité des arrêts de bus (30 nouveaux arrêts en 2024), l'accessibilité de 100% des arrêts de trams, la mise en place prochaine d'une application permettant aux personnes malentendantes et allophones de se renseigner sur les lieux d'accueil de la métropole (application ACCEO : traduction en langue des signes et +150 autres langues), la mise à disposition de télécommandes pour feux sonores (CCAS), la location de fauteuils pour les personnes à mobilité réduite (société dijonnaise Whill, à l'accueil de l'office de tourisme près de la gare) ... La ville est par ailleurs lauréate du Label Tourisme et Handicap.

La politique inclusive de la Ville passe également par l'organisation d'événements de sensibilisation au monde du handicap. En décembre, la semaine dijonnaise du handicap, organisée avec différentes associations, propose différents ateliers (dégustation de moutarde à l'aveugle organisée par l'Office du Tourisme ...). Dans le cadre de cette semaine, un travail a émergé avec les référents handicap de l'UBE ainsi que la Commission Solidarité Etudiante (CSE) de l'UBE. D'autres événements sont également organisés par la Ville de Dijon, en collaboration avec les acteurs du tissu associatif dijonnais comme l'événement "Jouons de nos différences". En 2026, la ville est candidate au concours européen "Access City Award" qui récompense par trois prix les villes qui œuvrent pour l'accessibilité de l'espace urbain au public en situation de handicap. Dijon est également candidate pour accueillir l'événement "Special olympics sport" (athlètes déficients intellectuels), en lien avec l'UBE, le CREPS et d'autres structures partenaires.

Une telle politique inclusive doit intégrer les enjeux auxquels font face les étudiants en situation de handicap. Un point d'honneur doit être mis à ce que l'accessibilité des services et des événements étudiants puissent être assurés à tous et de leur permettre de mener leurs études et leurs loisirs dans les meilleures conditions possibles.



OBJECTIFS

→ Renforcer l'information à l'égard des étudiants en situation de handicap (accessibilité des infrastructures publiques et événements)

→ Sensibiliser les acteurs de l'enseignement supérieur (personnels éducatifs, étudiants, institutionnels) à l'inclusion

→ Rendre accessibles les offres proposées par la collectivité à tous les étudiants, y compris porteurs de handicap



PLAN D'ACTIONS

→ **Engager de nouvelles actions :**

- **Action 1 :** Développer l'information sur l'accessibilité des lieux d'enseignement supérieur, notamment à travers le diagnostic PictoAccess et l'ajout d'une partie spécifique dans le Guide pour réussir sa vie étudiante
- **Action 2 :** Soutenir l'organisation d'événements de sensibilisation à l'inclusion à destination des étudiants et les rendre visibles
- **Action 3 :** Associer les étudiants aux différents événements de sensibilisation comme "Jouons de nos différences" ou encore la semaine dijonnaise du handicap
- **Action 4 :** Prendre en compte les situations de handicap lors des événements d'accueil où la Métropole est présente et adapter l'information (prioriser les lieux accessibles, inclure les publics en situation de handicap, s'appuyer sur ACCEO)

CIBLES

Public à besoins spécifiques, écosystème de l'enseignement supérieur, grand public

INDICATEURS

Nombre de bâtiments diagnostiqués par PictoAccess, utilisation / recours à l'application ACCEO dans les points d'accueil de la collectivité, nombre d'événements estampillés avec les PictoAccesss, nombre d'événements de sensibilisation organisés

PILOTES

Direction action sociale de la Ville de Dijon, Mission enseignement supérieur de Dijon métropole

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Référents mission handicap des établissements d'ESR, associations, APF handicap

BUDGET ENGAGÉ

Nouveau budget :

4 000€ pour l'organisation d'événements de sensibilisation à l'inclusion à destination des étudiants et les rendre visibles

Budget total : 4 000€

Axe 3

Accompagner les parcours d'insertion et développer le sentiment d'appartenance



3.1 : Inciter l'engagement étudiant dans la transition climatique



DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Les stratégies d'enseignement supérieur et de recherche des métropoles prennent en compte les enjeux environnementaux par le biais de différents leviers : l'intégration de la recherche comme levier de la transition écologique, le soutien aux établissements d'enseignement supérieur, l'intégration des problématiques environnementales dans la réflexion de l'aménagement des espaces... Certains de ces leviers sont pensés directement par et pour les étudiants : l'organisation d'événements et dispositifs co-construits avec l'ESR et la sensibilisation de la communauté étudiante. En effet, les jeunes adultes ont un rôle clé à jouer dans l'adaptation nécessaire de nos modes de consommation, d'alimentation, de déplacement et de rapport au monde naturel et vivant, face aux enjeux climatiques et de biodiversité.

Au sein de Dijon métropole, le plan Climat et Biodiversité 2024-2030 guide la politique en matière de transition écologique. Afin de sensibiliser les citoyens de Dijon métropole, plusieurs actions sont mises en œuvre. En 2025, deux grands dispositifs ont été développés : l'application "J'agis", une initiative nationale en partenariat avec les collectivités territoriales qui vise à accompagner les citoyens dans leur transition écologique (informations sur les aides financières, conseils, challenges, informations et documentation), ainsi que l'Université populaire Climat et biodiversité, qui vise à faire rencontrer les acteurs de la recherche, de l'éducation populaire et les citoyens par le biais de conférences thématiques et échanges autour du climat et de la biodiversité, dans une approche d'écoute des habitants. La plus-value de ces dispositifs repose sur leur proximité géographique : données et informations proposées à l'échelle locale dans l'application "J'agis", chercheurs et intervenants du territoire dans l'Université populaire Climat-Biodiversité, avec une vocation à partager la recherche au niveau local. Si ces dispositifs sont ouverts à tous les publics, une des priorités sera de les faire connaître aux étudiants afin de les sensibiliser sur ces questions.

Divers événements sont également organisés pour sensibiliser les étudiants et le grand public : les fresques du climat portées par le CMQ Green City, la semaine du Développement Durable organisée à l'UBE...

Dans le cadre de ses actions de sensibilisation aux enjeux de la transition écologique et climatique, Dijon métropole a conçu une exposition participative itinérante intitulée "Demain la Vi(II)e". Cette exposition met en perspective les évolutions des modes de vie et les projets portés par la métropole, avec un double objectif : informer le public et recueillir ses perceptions. L'exposition, a déjà été présentée à plus de 2 500 personnes, notamment à l'Institut Agro Dijon et Polytech, où elle a rencontré un vif succès.

Dans les établissements d'enseignement supérieur, différentes mesures sont prises afin de sensibiliser les étudiants et le personnel à ces enjeux. Par exemple, l'UBE a créé en 2018 une commission biodiversité, transformée en 2021 en commission empreinte environnementale. BSB vient également d'être récompensée (label Développement Durable et Responsabilité Sociétale) pour sa stratégie globale "Act for Change" qui se décompose en trois axes : "Act for Respect", "Act for Empowerment", "Act for Sustainability". En juin 2025, les espaces verts du campus universitaire ont été labellisés "EcoJardin". Cette labellisation est le fruit d'un travail collectif des établissements du campus Université Bourgogne Europe, Institut Agro Dijon, CROUS, INRAE et Dijon Métropole, témoignant des efforts déployés pour adopter des pratiques respectueuses de l'environnement et s'adapter au changement climatique.



OBJECTIFS

- Préparer les générations futures aux défis inhérents au monde d'aujourd'hui
- Former le public étudiant aux bonnes pratiques de respect de leur environnement d'études et de vie (mobilités douces, alimentation durable...)





PLAN D'ACTIONS

→ Poursuivre des actions déjà amorcées :

- **Action 1 :** Poursuivre l'itinérance de l'exposition "Demain la Vi(II)e" au sein des établissements d'ESR

→ Engager de nouvelles actions :

- **Action 2 :** Soutenir les initiatives étudiantes dans les champs de la transition climatique (dans le cadre de l'AAP "Être acteur de son territoire" présenté dans la fiche 3.2)

- **Action 3 :** Valoriser des actions étudiantes et des porteurs de projets dans le cadre de l'Université populaire climat et biodiversité

CIBLES

Étudiants

INDICATEURS

Nombre d'étudiants participant aux événements, nombre d'initiatives étudiantes proposées et soutenues dans les champs de la transition climatique et de l'alimentation durable

PILOTES

Direction Transition climatique de Dijon métropole et Mission Enseignement supérieur de Dijon métropole

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Établissements d'ESR, CMQ Green City



3.2 : Valoriser l'engagement associatif, citoyen et solidaire des étudiants



DIAGNOSTIC TERRITORIAL

On compte à Dijon plus de 150 associations étudiantes. L'engagement associatif et citoyen des étudiants est essentiel pour leur développement personnel et professionnel. Il leur permet de développer des compétences pratiques telles que la gestion de projets, la communication et le travail en équipe. En s'investissant dans des causes sociales ou environnementales, ils renforcent leur sentiment de solidarité et leur responsabilité envers la société.

La Maison des Associations accompagne également les associations, en termes d'informations mais également de formations. Leurs locaux sont en cours de rénovation, afin d'en permettre la rénovation thermique, l'accessibilité et une extension de 840m². La fin des travaux est prévue en 2026. En tant qu'acteur majeur de la vie associative dijonnaise, elle participe aux enjeux de pérennité des associations étudiantes, dont les compositions sont en mouvement constant.

58

Chaque année, l'engagement associatif des jeunes est également valorisé à l'occasion du Grand Déj' des associations. Plusieurs bénévoles présentés par des associations locales sont récompensés afin de faire connaître leurs actions et pourquoi pas, de susciter des vocations.

Sur le territoire, différents dispositifs de soutien, d'accompagnement et de financement de projets associatifs existent déjà. On peut citer par exemple le dispositif de la bourse municipale de Dijon incitant les étudiants à effectuer 12h de bénévolat dans une association labellisée par la Ville, le soutien aux initiatives des associations étudiantes porté par la Région, du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) porté par l'UBE, de la contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC) portée par le Crous..

La volonté d'intégrer les jeunes et les étudiants au sein des instances de concertation citoyenne de Dijon métropole est forte. Ils sont par exemple encouragés à s'engager dans le Conseil de développement de Dijon métropole (CODEV). Des concertations sont également organisées auprès des étudiants afin de recueillir leurs avis sur différents projets métropolitains (amélioration du "Guide pratique pour réussir sa vie étudiante").

Valoriser l'engagement associatif et citoyen des étudiants c'est d'une part leur donner les moyens de se consacrer à un projet culturel ou artistique qui leur tient à cœur mais aussi de reconnaître leur investissement durant le temps extrascolaire. De plus, la vie associative participe à créer des liens entre étudiants d'établissements ou de filières différentes.



OBJECTIFS

- Inciter les étudiants à s'engager dans la vie associative et à porter des projets complexes
- Favoriser les échanges entre étudiants d'associations de différents établissements
- Reconnaître l'engagement des étudiants





PLAN D'ACTIONS

→ Poursuivre des actions déjà amorcées :

- **Action 1 :** Pérenniser l'organisation d'une soirée des associations étudiantes pour promouvoir la CarteCulture et la carte avantage jeune et récompenser des projets innovants

→ Engager de nouvelles actions :

- **Action 2 :** Faire connaître et s'assurer de l'engagement étudiant au sein des instances de la collectivité (Agora Jeunes, CODEV...)
- **Action 3 :** Concevoir une campagne de communication dédiée au bénévolat étudiant et notamment sur les aides à destination des étudiants porteurs d'un projet associatif (avec portraits, témoignages...) et mettre en place une fresque du bénévolat (atelier collectif qui a pour but de sensibiliser et faciliter le passage à l'action vers le bénévolat) collective à destination des étudiants
- **Action 4 :** Organiser des temps de sensibilisation à l'engagement associatif dans les établissements (semaine de l'engagement, journée de l'engagement)
- **Action 5 :** Créer un appel à projet à destination des étudiants incitant l'engagement local sur les préoccupations de Dijon métropole (transition climatique, numérique, santé, transition agroalimentaire, smart City,...)
- **Action 6 :** Accentuer la communication culturelle sur certaines manifestations où les étudiants ont l'habitude de venir (salons étudiants, rassemblements associatifs,...).

CIBLES

Étudiants

INDICATEURS

- Nombre de projets soumis au jury de la soirée des associations étudiantes, nombre de projets en lien avec les grandes orientations du territoire, nombre d'associations et d'étudiants présents, impact sur les ventes de la carte culture et la carte avantages jeunes
- Nombre de fresques du bénévolat organisées, nombre de participants aux fresques du bénévolats
- Nombre de projets soumis au jury de l'AAP
- Indicateur qualitatif : un retour d'expérience ou une évaluation de satisfaction des participants

PILOTES

Dijon métropole, Ville de Dijon, la Maison des Associations, Université Bourgogne Europe, IJ

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Établissements d'enseignement supérieur, Région académique, Région, associations étudiantes (ex : association ADAH), Crous, CODEV

BUDGET ENGAGÉ

Budget existant :

4 260€ pour la soirée des associations étudiantes en 2024

Nouveau budget :

5 000€ pour l'AAP

Budget total : 9 260€



3.3 : Permettre aux étudiants de devenir les acteurs de demain en soutenant et en promouvant l'entrepreneuriat étudiant



DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Au niveau régional et local, différents incubateurs et accélérateurs existent : DECA BFC, la Maison Régionale de l'Innovation, PMT Propulseur, l'incubateur le T, l'entrepreneurial Garden accompagne les étudiants entrepreneurs de BSB, le Village by CA, le programme Toaster Lab du pôle de compétitivité Vitagora, les Docks numériques... Peu d'établissements en possèdent en interne (Entrepreneurial Garden à BSB, Agro Open Lab à l'IAD...). On trouve également sur le territoire plusieurs pôles et réseaux : le pôle PEPITE BFC, le pôle Universitaire d'Innovation BFC, Agronov, Santenov, le réseau Entreprendre... en lien avec le statut national d'étudiant-entrepreneur (d'autres dispositifs existent au niveau du doctorat comme le dispositif starthèse).

Dijon Bourgogne Invest (DBI) agit pour accompagner et attirer de nouvelles entreprises et start-up sur le territoire, développer celles déjà présentes (expansion, nouveaux locaux, ...).

Un constat est pourtant fait : le manque de projets émergents et de structures accompagnant la post-accelération de ces projets. En outre, il manque des espaces dédiés aux étudiants pour développer leurs projets de manière transversale, avec d'autres acteurs du territoire (inter établissements et interdisciplinaire).

Bien que les différents acteurs du territoire affirment leur volonté de développer une politique de l'entrepreneuriat étudiant pendant et à la sortie du cycle d'études, il reste un travail considérable à faire quant à la sensibilisation des jeunes au monde de l'entrepreneuriat et aux différents équipements et accompagnements auxquels ils ont le droit. Les différents événements organisés tels que la Lady Tech, Créer Demain, le Hackaton Pépité ou L'Audace d'Entreprendre doivent permettre de répondre aux enjeux de sensibilisation, de formation et d'accompagnement des étudiants dans l'objectif de développer la culture de l'entrepreneuriat et de l'innovation.



OBJECTIFS

- Développer la culture entrepreneuriale des étudiants
- Faire émerger des projets innovants utiles au développement de notre territoire



PLAN D'ACTIONS

→ Poursuivre des actions déjà amorcées :

- **Action 1** : Pérenniser le soutien apporté à l'association L'Audace d'entreprendre pour soutenir l'organisation d'un grand événement annuel sur l'entrepreneuriat pour les jeunes

→ Engager de nouvelles actions :

- **Action 2** : Récompenser et valoriser les parcours entrepreneuriaux par le biais de l'AAP "Être acteur de son territoire"
- **Action 3** : Communiquer sur les événements et structures de l'entrepreneuriat existants auprès des étudiants et personnels enseignants

CIBLES

Étudiants

INDICATEURS

Nombre de participants à l'événement annuel organisé par l'Audace d'entreprendre (dont étudiants), nombre de projets entrepreneuriaux proposés à l'AAP

PILOTES

Mission Enseignement supérieur Dijon métropole

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Réseau d'accompagnement des porteurs de projets, DBI, établissements d'enseignement supérieur, acteurs économiques

BUDGET ENGAGÉ

En 2025, Dijon métropole réitère son soutien à L'Audace d'entreprendre en allouant 20 000 euros pour l'organisation de leur événement annuel au Zénith de Dijon

Budget total : 20 000€

3.4 : Faciliter l'insertion locale des doctorants et de leurs familles



DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Les doctorants occupent un statut particulier, à la croisée entre étudiants et jeunes chercheurs, ce qui en fait un public spécifique nécessitant une attention particulière. Les différents partenaires territoriaux notamment du monde socio-économique et de la recherche pointent la difficulté de retenir les talents et d'en attirer de nouveaux, faute généralement d'une insertion professionnelle trop difficile du conjoint ou de la conjointe dans le tissu local.

À l'Université Bourgogne Europe, 985 étudiants étaient inscrits en doctorats en 2024-2025. Plus précisément, à l'uB en 2023-2024, 767 doctorants étaient inscrits le site de Dijon. Parmi eux, seulement 90 ont obtenu leur bac en Côte d'Or, le restant étant des doctorants étrangers (291), ou ayant obtenu leur bac dans d'autres départements (386). A l'IAD, 56 thèses étaient également en cours en 2023. Ces chiffres laissent à penser qu'une mobilité géographique non négligeable est à l'œuvre dans les parcours de ces étudiants.

Plusieurs dispositifs favorisent la mobilité des étudiants étrangers pour leur doctorat (euraxess, projets européens, ...) et sont ainsi susceptibles de renforcer les besoins autour de l'accueil des doctorants internationaux comme nationaux sur le territoire dijonnais.

Certains dispositifs d'accompagnement à la mobilité professionnelle sur le territoire de la métropole existent. Dijon Bourgogne Invest (DBI), l'agence d'attractivité de la métropole dijonnaise et son partenaire Bourgogne Mobility, proposent aux salariés cadres et aux alternants provenant d'autres régions ou de l'étranger et aux dirigeants de sociétés en cours d'implantation à Dijon, un programme d'accompagnement à la mobilité professionnelle appelé "Chouette Move". Ce dispositif permet de faciliter l'intégration locale de ces nouveaux arrivants et de leur conjoint. Chaque année, un événement est dédié à "l'accueil des nouveaux arrivants en entreprise à Dijon" durant lequel les conjoints des nouveaux arrivants peuvent bénéficier d'une mise en relation avec des recruteurs locaux. Un accompagnement est également proposé sur la recherche de logement.

L'objectif à terme est que les modalités d'accompagnement proposées aux doctorants et à leurs familles puissent être source d'attractivité et renforcer la mobilité géographique de ces étudiants.



OBJECTIFS

- Penser un accueil global pour les doctorants nationaux, internationaux et leur famille
- Faire de l'accompagnement à l'insertion locale des doctorants un levier d'attractivité



PLAN D'ACTIONS

→ Engager de nouvelles actions :

- **Action 1** : Recenser les services permettant de faciliter l'installation des nouveaux doctorants et leurs familles (logement, moyens de garde pour les étudiants parents...) et les valoriser dans les outils de communication
- **Action 2** : Intégrer les doctorants CIFRE à "l'accueil des nouveaux arrivants en entreprise à Dijon" organisé par DBI à travers "Welcome to Dijon"
- **Action 3** : Évaluer, avec DBI, la possibilité d'ouvrir "Welcome to Dijon" à tous les nouveaux doctorants, selon les éditions

CIBLES

Doctorants arrivés dans les 12 derniers mois à Dijon

RÉSULTATS ATTENDUS / INDICATEURS

Nombre de doctorants CIFRE conviés et présents à l'événement DBI, cartographie de l'offre à destination de ce public

PILOTES

Dijon Bourgogne Invest, Mission enseignement supérieur de Dijon métropole

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Établissements d'ESR accueillant des doctorants, Observatoire Territorial du Logement Etudiant



3.5 : Permettre aux jeunes talents de se former et être embauchés au sein des collectivités locales



DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Selon une étude de l'OTLE (août 2024), on compte près de 3 500 alternants sur le territoire métropolitain en 2022. Conscientes de ce défi croissant, la Ville de Dijon et Dijon métropole ont pour souhait de favoriser l'insertion des jeunes, notamment en multipliant les contrats dédiés à ce public spécifique. Depuis la rentrée 2022, elles accueillent au sein de leurs locaux près de 100 apprentis par an dans des domaines très divers et sur des niveaux de diplômes allant du CAP au Master. Elles sont également partenaires du salon Studyrama Sup'Alternance et apprentissage de Dijon qui a lieu chaque année. Les collectivités proposent également aux jeunes des contrats de stage référencés dans la rubrique Emploi du site internet de la ville de Dijon.

Différents emplois étudiants sont également proposés sur le site internet de la Ville tout au long de l'année ou en période estivale (près de 200 emplois saisonniers). Pour ces emplois, la conciliation études - travail est une dimension à prendre en considération. La Ville recherche chaque année des étudiants pour animer es temps périscolaires et extrascolaires dans les écoles de la métropole (près de 500 animateurs sont recherchés pour l'animation des temps périscolaire les midis). Différents postes sont également proposés par les ressources humaines durant l'été (animation en centre de loisirs, surveillance de baignade...). Ils sont également référencés dans la rubrique Emploi du site internet de la ville de Dijon, et relayés sur les réseaux sociaux de la collectivité ou encore sur la plateforme Jobaviz (Crous).

Également, le réseau des bibliothèques et les services internes de la ville de Dijon accueillent chaque année de très nombreux jeunes en stage, alternance, service civique, leur permettant ainsi un premier pas dans la vie professionnelle. C'est également le cas aux Archives municipales, avec l'accueil de nombreux stagiaires aux différents profils (étudiants de l'ENSAD, Science po' Dijon, école nationale des chartes, Université Bourgogne Europe,...).

Les jeunes, et particulièrement les étudiants, ont une représentation incomplète des métiers de la fonction publique territoriale. Au sein de la Ville de Dijon et Dijon métropole, un large panel de plus de 250 métiers sont représentés (allant du cuisinier, ingénieur architecte, en passant par la mission développement durable jusqu'au tourisme). Un des enjeux est de faire connaître ces métiers pour donner aux jeunes l'envie de se diriger vers ces emplois et de faire carrière au sein de la fonction publique territoriale.

La Ville de Dijon et Dijon métropole sont également présents sur plusieurs salons de recrutement, tels que le Salon de l'emploi et de la formation professionnelle du DFCO. S'ils ont du succès et permettent de mieux faire connaître ces métiers, ils ne sont cependant pas suffisants. Le public cible est en effet différent, avec peu de jeunes et un manque de qualification spécifique sur les métiers recherchés par les collectivités. Un des objectifs serait d'"aller-vers" les étudiants afin de leur faire découvrir ces métiers, et d'en renforcer l'attractivité.



OBJECTIFS

- Permettre aux jeunes talents de se former au sein des collectivités
- Faire connaître les offres d'emploi des collectivités à destination des étudiants
- Faire connaître les métiers et les perspectives d'évolution dans la fonction publique territoriale par le biais d'emplois étudiants au sein des collectivités



PLAN D'ACTIONS

→ Poursuivre des actions déjà amorcées :

- **Action 1 :** Rendre plus visibles les offres des collectivités auprès des publics étudiants via la promotion de la plateforme Jobaviz du Crous
- **Action 2 :** Faire connaître les offres d'emploi proposées par les collectivités lors des événements permettant les rencontres étudiants-recruteurs (exemple : forum de l'emploi, village des recruteurs, Apprentissimo..)

→ Engager de nouvelles actions :

- **Action 3 :** Travailler à l'identification des besoins de recrutement des collectivités en adéquation avec les besoins étudiants
- **Action 4 :** Mettre en place des rencontres au sein des établissements d'ESR, entre étudiants et la Direction des Ressources Humaines accompagnée d'agents qualifiés dans des différents domaines
- **Action 5 :** Communiquer sur les événements permettant les rencontres étudiants-recruteurs (exemple : forum de l'emploi / village des recruteurs)

CIBLES

Étudiants

INDICATEURS

Nombre de contrats proposés aux étudiants (stages, apprentissage), nombre de candidats, nombre d'étudiants recrutés, nombre de rencontre organisées au sein des établissements d'ESR, retours des étudiants suite aux rencontres organisées, nombre d'offres proposées sur la plateforme Jobaviz, visibilité des offres

PILOTES

Ville de Dijon, Dijon métropole

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

InfoJeunes, Crous

3.6 : Encourager la rencontre entre étudiants et entreprises locales



DIAGNOSTIC TERRITORIAL

La Région est à l'initiative de l'information et de l'orientation des lycées, des étudiants et des apprentis et travaille notamment avec les entreprises sur certaines actions concrètes : application EXPLOR'ACTION METIERS, "Alimentation, goût, tourisme" porté par l'association Créativ... D'autres actions conjointes entre Dijon métropole, le monde de l'enseignement supérieur et les entreprises permet également de renforcer les liens entre acteurs économiques et le monde de l'enseignement supérieur : l'Agro Smart Campus, Hack2Horizon, Smart city... Le territoire est faiblement doté de sept chaires d'entreprises : quatre à BSB, deux à l'IAD et une à l'UBE.

Néanmoins, les professionnels du monde socio-économique ont exprimé leurs difficultés à embaucher de jeunes talents issus des formations du territoire. Par exemple, Dijon Bourgogne Invest recense sur sa plateforme les offres d'emploi sur le territoire dijonnais. Plus de 7 000 offres y sont proposées, avec différents contrats (CDI, CDD, stage, alternance,...).

De plus, le Conseil de Développement (CODEV) a publié le 22 mai 2024 un rapport dont l'objectif était "donner un avis sur la politique de Dijon métropole en matière de liens entre les entreprises et les établissements de l'enseignement secondaire et supérieur de la métropole" qui a permis d'affiner le diagnostic en matière d'ingénierie territoriale.

Afin d'atteindre une certaine cohérence territoriale, il est nécessaire d'acquérir une bonne connaissance du territoire (à la fois du tissu économique représenté par les entreprises mais aussi des offres de formations proposées aux étudiants), de travailler en réseau pour mettre en adéquation les données de l'analyse et de mettre en place les dispositifs qui promeuvent cette mise en réseau, et enfin, d'anticiper les métiers de demain et les nouveaux besoins en formation.

Plusieurs enquêtes nationales et locales permettent d'anticiper les besoins en main d'œuvre des métiers de demain. Le rapport "Les métiers en 2030 en BFC" de France Stratégie et de la Dares montre des besoins dans les secteurs de la santé (infirmiers, sage-femmes, aides-soignants, médecins et assimilés), de la manutention (agents d'entretien, conducteurs de voiture, ouvriers qualifiés) et des cadres commerciaux et technico-commerciaux.



OBJECTIFS

→ Décloisonner le monde socio-économique et le milieu de l'enseignement supérieur



PLAN D' ACTIONS

→ **Poursuivre des actions déjà amorcées :**

- **Action 1 :** Continuer à soutenir des événements qui favorisent le recrutement des étudiants (village des recruteurs, forum du numérique,...)

→ **Engager de nouvelles actions :**

- **Action 2 :** Communiquer sur les événements et dispositifs pour l'emploi à destination des étudiants (plateforme DBI, forum du numérique...)
- **Action 3 :** Permettre la présence d'un maximum d'entreprises lors des événements qui favorisent le recrutement des étudiants afin de renforcer le maillage lors des rencontres étudiants-entreprises en lien avec DBI

CIBLES

Étudiants

INDICATEURS

Nombre d'entreprises conviées

PILOTES

Mission Enseignement Supérieur Dijon métropole, DBI

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Entreprises, Infojeunes, Établissements d'ESR, Créativ, la mission locale

BUDGET ENGAGÉ

Budget existant :

Environ 4000€ alloués chaque année pour l'organisation du Forum du Numérique

Budget total : 4 000€

6

Budget



BUDGET

Le bilan ci-dessous présente les budgets fléchés en fonctionnement pour cette feuille de route. Le budget prévisionnel est proposé pour l'année 2026.

La métropole soutient financièrement des projets d'investissement sur le territoire tels que la construction du nouveau RU, estimée à 8,11 M€ TTC TDC, la rénovation de la résidence Beaune (Crous) et la construction de la résidence Les climats (Crous), ou encore le soutien financier apporté à la construction du projet Auberge (Institut Agro Dijon).

Concernant le budget en fonctionnement existant, 314 500€ sont dédiés par la ville de Dijon principalement pour l'accompagnement des étudiants dans leur condition et cadre de vie. Ces actions ont été menées sur l'année 2024, avec notamment une enveloppe de 185 000€ pour l'attribution de bourses municipales étudiantes et une enveloppe de 70 000€ dédiée à la mise en œuvre de la CarteCulture étudiante.

Sur l'année 2024, Dijon métropole a également soutenu des actions en matière de vie étudiante pour un montant total de 95 678€. Cela s'est notamment traduit par un soutien aux étudiants internationaux par l'octroi d'une enveloppe de 27 000€ pour deux bourses d'études à SciencesPo et un soutien à l'entrepreneuriat d'un montant de 20 000€ pour l'organisation de l'événement L'Audace d'entreprendre. Dans le cadre de l'attractivité du territoire, 17 418€ ont été dédiés à la valorisation de l'offre de services liée à la vie étudiante dijonnaise sur les salons étudiants (Studyrama, l'Etudiant).



Budget prévisionnel total pour l'année 2026

	Ville de Dijon	Dijon métropole
AXE 1 : Renforcer l'attractivité et le rayonnement de la métropole	5,500.00 €	71,400.00 €
AXE 2 : Améliorer les conditions et le cadre de vie des étudiants	309,500.00 €	35,000.00 €
AXE 3 : Accompagner les parcours d'insertion et développer le sentiment d'appartenance	0.00 €	29,000.00 €
Sous-total	315,000.00 €	135,400.00 €
TOTAL		450,400.00 €

Pour l'année 2026, de nouveaux budgets sont proposés pour chacun des axes identifiés, avec un accent porté sur la communication et le renforcement de la lisibilité des offres et dispositifs à destination des étudiants par une diffusion plus importante du nouveau Guide étudiant, la mise à jour des informations sur les sites internet Ville et Métropole et l'application On Dijon, et la présence sur de nouveaux salons (ex Apprentissimo). Il est prévu également la création d'un appel à projet "Être acteur de son territoire" qui permettra chaque année la valorisation de projets étudiants exemplaires en lien avec les thématiques structurantes portées par la métropole (santé, alimentation, transition climatique...).

Au total, 47 200 € seront ainsi dédiés à la mise en œuvre de nouvelles actions ciblées dans la feuille de route.

En conclusion, il est proposé un budget global Ville et Métropole de 450 400€, hors investissement, visant à animer la feuille de route Vie Etudiante et le déploiement des actions dédiées.





